

CHEZ M. GASCO

J'arrive de Montréal où j'ai acheté
un magnifique choix de

MANTEAUX

Pour Dames et Jeunes Filles

En Chauds Tissus
Savamment Garnis

SPECIAL POUR VENDREDI - SAMEDI

\$9.95 ET \$12.95

\$2.49 ROBES EN JERSEY \$2.49

PALETOTS

Pour hommes en Silvertone, \$11.95
brun, gris bleu marin, pour..

Pour Vendredi et Samedi Seulement

Votre visite sera appréciée.

M. GASCO
MARCHAND
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

Notre principal problème agricole c'est le problème de la production

M. Adélaïde Godbout, ministre de l'Agriculture, a été le principal orateur à la séance de mercredi soir.

Le ministre offre d'abord ses vœux de succès au congrès des cultivateurs et les avertis qu'il va leur parler avec franchise et en disant toute sa pensée. Le jour, dit-il, où il n'y aura plus moyen que de dire toute ma pensée devant n'importe quel auditoire, j'aimerais mieux me retirer. Je veux vous dire que nous faisons pour l'amélioration de l'agriculture, vous demandez votre concours pour ce que vous approuvez, et vos critiques pour ce que vous n'approuvez pas. Notre problème immédiat, le plus important, c'est un problème de production, n'oubliez pas cela. L'U. C. C. ne s'occupe peut-être pas tout à fait assez de ce problème, c'est le premier compliment que j'aurais à lui faire.

On parle beaucoup d'organisation de marché, etc., c'est excellent, mais il ne faut pas oublier le problème de la production sur la ferme. Actuellement le prix de revient des produits agricoles pour des cultivateurs placés dans des conditions analogues varie du simple au double. Ce problème de production est déplorablement en retard, et nous pensons au ministère de l'Agriculture que le principal effort doit être de corriger ce défaut. C'est pourquoi nous poussons avec activité une campagne de drainage et d'assainissement des terres. M. Godbout dit que cette année on a ainsi rendu à l'agriculture par le drainage autant de terre que la colonisation en a donnée.

Le ministre traite ensuite plusieurs questions plutôt techniques que nous nous contenterons d'énumérer. Parce qu'ils n'utilisent pas convenablement le fumer de la ferme, les cultivateurs de la province perdent chaque année des millions et des millions. Les engrais chimiques sont très avantageux et leur emploi doit être plus étendu; mais il faut le faire avec discernement; chaque année des sommes considérables sont gaspillées parce qu'on n'emploie pas l'engrais qui convient. Actuellement le ministère es-

saie de répandre l'emploi de la chaux. Le ministère favorise la production chez nous des grains de semence. Autrefois, on les achetait surtout de l'étranger, mais celles qui sont produites ici sont meilleures pour nous parce qu'adaptées à notre climat. Nous lançons une campagne en faveur du pâturage parce que notre principale production, c'est la production laitière; les cultivateurs négligent les pâturages, mais il faut les améliorer, car nous ne pouvons pas nous passer de la production laitière. Nous voulons l'amélioration de la santé des animaux; nous donnons des octrois pour remplacer les animaux abattus pour cause de tuberculose, nous oublions pas que la tuberculose bovine peut être contagieuse pour les humains. Une autre maladie très grave, la plus grande menace qui pèse sur nos troupeaux, c'est la peste des petits ruminants. Des troupeaux qui valaient de \$50,000 à \$60,000 ont été ruinés par cette maladie. Nous avons demandé l'aide du fédéral pour cela et nous sommes prêts à faire tous les sacrifices nécessaires; il y a de l'avenir de notre industrie laitière.

Le contrôle laitier Nous allons entreprendre le contrôle laitier; le gouvernement fédéral nous a averti qu'il devrait intervenir ou l'autre l'abandonner; c'est normal, le gouvernement fédéral est trop loin des cultivateurs pour faire ce contrôle. Dans la production du beurre nous avons la première place au Canada, nous sommes maintenant en deuxième ou troisième place, et si nous ne faisons pas attention, si nous gardons nos petites fabriques, nous irons au fond ou au même rang. Nous avons à faire concurrence à l'ouest et aux pays étrangers. Nous essayons de concentrer les fabriques; cela demande des sacrifices, mais c'est nécessaire. Et pourquoi, en concentrant ces fabriques, les cultivateurs n'en prendraient-ils pas le contrôle? Pour 95 pour cent peut-être des cultivateurs, la production laitière est la principale, c'est la base nor-

HEMORROIDES

L'onguent du Dr Chase soulage la démangeaison, les sensations de brûlures et de piqûres presque immédiatement; depuis un demi-siècle, elle ont prouvé leur efficacité comme traitement dans cette tourmentante affection. Pourquoi prendre le risque d'une opération quand cet onguent peut vous soulager?

L'ONGUENT du Dr CHASE

SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG

CROWN BRAND

Le sirop de table économique et délicieux



Un sucre nourrissant pour toute la famille

THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL

mauvais teint?
Voyez-y! Seul un intérieur propre peut donner un teint clair. Il vous faut Eno's Fruit Salt tous les matins.

PRENEZ ENO'S FRUIT SALT

male des coopératives agricoles, pourquoi ne pas commencer par là, et toutes les autres formes de coopération agricole viendraient s'y greffer. Ce serait peut-être le seul moyen de régler vraiment l'épineuse question du lait de surplus.

L'élevage du cheval

M. Godbout mentionne une autre campagne du ministère en faveur de l'élevage du cheval. La loi de surveillance des reproducteurs souève beaucoup de critiques, mais elle est nécessaire, nous ne voulons pas retarder l'amélioration de l'agriculture pour quelques-uns qui ne veulent pas marcher. Nous n'imposons pas au consommateur de la ville la grosseur ou la couleur de la patate, la variété de poids dont il ne veut pas. Il vous le prouve en achetant dans les autres provinces. Le consommateur des villes commande à penser aux produits de la province; avant, il n'y pensait pas plus que vous ne pensiez à acheter un appareil agricole fabriqué dans la province de Québec à un autre fabriqué dans le Wisconsin; il commence à y penser, mais il faut fournir le marché convenablement, en qualité et en quantité. Nous avons deux sortes de marchés, ceux de chez nous et ceux de l'étranger; nous avons besoin du marché étranger pour certains produits comme le sucre d'érable; mais pour le reste nous avons besoin de l'étranger, travail, bien nos marchés à nous, gagnons-les par la confiance, l'honnêteté, la qualité et la présentation de nos produits. Nous avons organisé un bureau de statistiques pour connaître nos marchés.

Classification

Nous avons passé et nous passerons des lois de classification de plus en plus nombreuses et sévères. Il y aura des plantes, mais nous y serons surs; nous ne voulons pas retarder l'amélioration de l'agriculture pour quelques-uns qui ne veulent pas marcher. Nous n'imposons pas au consommateur de la ville la grosseur ou la couleur de la patate, la variété de poids dont il ne veut pas. Il vous le prouve en achetant dans les autres provinces. Le consommateur des villes commande à penser aux produits de la province; avant, il n'y pensait pas plus que vous ne pensiez à acheter un appareil agricole fabriqué dans la province de Québec à un autre fabriqué dans le Wisconsin; il commence à y penser, mais il faut fournir le marché convenablement, en qualité et en quantité. Nous avons deux sortes de marchés, ceux de chez nous et ceux de l'étranger; nous avons besoin du marché étranger pour certains produits comme le sucre d'érable; mais pour le reste nous avons besoin de l'étranger, travail, bien nos marchés à nous, gagnons-les par la confiance, l'honnêteté, la qualité et la présentation de nos produits. Nous avons organisé un bureau de statistiques pour connaître nos marchés.

Sociétés agricoles

Nous nous occupons de diverses organisations de cultivateurs. Ce que nous voulons, c'est qu'ils soient représentés dans des comités, des associations de production, des associations d'étude pour l'amélioration de l'agriculture. Qu'ils appellent leurs associations comme ils veulent, cela ne nous regarde pas, du moment qu'ils ont des vues droites. Nous ne sommes pas opposés à l'U. C. C. Nous avons dans la province des organisations agricoles, cercles agricoles, sociétés d'agriculture; nous continuerons à les aider. On nous a demandé de les faire disparaître là où il y a un cercle de l'U. C. C. nous ne le pouvons pas, et nous ne le ferons pas. Le ministre fait l'éloge de l'U. C. C. mais lui fait un reproche, c'est qu'elle ne discute pas assez souvent avec nous autres. Nous avons une chose à lui proposer, nous ne nous occupons que de cela. Nous sommes efforcés d'empêcher, ou influence politique. Je crois que le meilleur moyen de faire de la politique c'est de faire de l'agriculture.

Le crédit agricole

M. Godbout parle ensuite du crédit agricole. Jusqu'à ce que l'on mait convaincu du contraire, je crois que le plus mauvais service qu'on puisse rendre à l'agriculture dans la province, c'est de demander un crédit agricole par le gouvernement provincial. Les cultivateurs ont entre les mains dans toutes les paroisses, sauf quelques exceptions, tout l'argent qu'il faut pour faire marcher leurs œuvres et pour en prêter ailleurs. Pourquoi ne pas s'entendre entre eux? Le moyen c'est le crédit agricole par les Caisses populaires. Ce qui nous a mis dans la situation actuelle, c'est l'abus du crédit, l'achat à terme, etc. Pas seulement les cultivateurs, mais tout le monde se meurt d'excès de crédit. Nous avons une organisation de crédit gouvernementale, déjà qui prête à 5 pour cent. Tâchons d'a-

TEL: Bureau 139
Résidence 208

LÉO BÉRUBÉ
AVOCAT

Bureau: 5 de la Cour
Résidence: 4 Domaine
RIVIERE-DU-LOUP

méliorer ce que nous avons, fort bien, mais pourquoi y ajouter une autre sorte de crédit? Tout cela c'est avec votre argent qu'on le ferait, c'est vous, ce sont les contribuables qui paieraient. Partout où il existe, le crédit agricole d'Etat est une faillite.

On demande actuellement que le gouvernement s'introduise dans les caisses populaires. Cela semble bien logique, désirable, mais à leurs on a des caisses indépendantes qui marchent et, à côté, des caisses d'Etat qui ne marchent pas, ce serait la même chose ici. Ne demandons pas que le gouvernement mette partout, c'est une mauvaise chose.

L'éducation agricole

Le ministre parle ensuite de l'éducation agricole. Rien ne compte plus pour l'éducation que les vaillants à rendre nos octrois éducatifs, non seulement quant au développement intellectuel de nos hommes actuels et de ceux qui viendront, mais aussi au développement du cœur. C'est l'éducation du cœur qui compte surtout. Nous avons deux écoles supérieures, Sainte-Anne et Oka, qui sont nécessaires parce qu'elles forment des agronomes et les professeurs; ensuite les écoles de Rimouski et de Sainte-Martine, des sections agricoles dans les académies rurales, les cours de l'U. C. C., des conférences, etc. Mais il y a une lacune, nos jeunes gens de 15 à 25 ans ne sont pas prêts à être les cultivateurs de demain. Ils manquent non seulement d'agriculture, mais ils n'ont pas d'instruction basique suffisante. Ils savent à peine lire, et, par conséquent, au point de vue pratique, ils ne savent pas lire, comment peuvent-ils étudier, suivre avec profit cours et conférences.

Cette lacune ne dépend de personne en particulier, c'est un défaut de nos écoles primaires qui dépend de tout le monde. Il faudrait que nos écoles primaires soient des écoles rurales, qu'on occupe nos enfants, qu'on les développe avec des problèmes de la terre. Depuis 25 ans dans Québec avec le développement de l'industrie que nous avons tous demandé, nos enfants à l'école n'ont entendu parler que de choses qui ne regardent pas. C'est pourquoi ils abandonnent l'étude. Et avec des cultivateurs qui ne sont pas instruits il n'y a pas moyen de donner dans la province le rendement agricole nécessaire, car la profession agricole est si difficile à exercer, celle qui demande le plus de connaissances. Allons-nous attendre les résultats de l'école primaire avec la génération qui a aujourd'hui 15 ans? Non. Cette question ne relève pas directement de nous, mais nous lui devons notre coopération. J'attends, je serai heureux de coopérer. Nous avons quel mouvement pour procurer à ces jeunes qui seront nos agriculteurs demain ce dont ils ont besoin.

Pour les retenir à la terre ce n'est pas de l'argent qu'il faut, mais de l'éducation. Les autres orateurs ont été MM. Orlan, président de la C. T. C., Lionel Leroux, président de la C. C. J. C., et M. l'abbé Santerre. M. J. C. E. Ouellet, conseiller législatif, était sur l'estrade.

St-Benoit de Packington

Résultat des concours du mois d'octobre. — Mlle Marie A. Malenfant, inst. Présence: 44. 7ème cours, Annette Malenfant, 270 sur 300; 6ème cours, Réal Morin, 215 sur 250; 5ème cours, Gérald Ouellet, 176 sur 200; 4ème cours, Elina Morin, 168 sur 200; 3ème cours, Alma Pelletier, 158 sur 175; 2ème cours, Philéas Morin, 145 sur 175; 1er cours, Adrien Morin, 134 sur 150; 3ème cours, Paul Eugène Morin, 133 sur 150; 3ème cours, Marie Lavoie, 123 sur 150; 3ème cours, Marie Pelletier, 112 sur 150; 3ème cours, Rosanne Morin, 111 sur 150; Rose Beaulieu, 109; Lionel Ouellet, 104; Réal Beaulieu, 102; Berthe Pelletier, 95; Paul Aurèle Lavoie, 92. 2ème cours, Rita Beaulieu, 92 sur 100; Émilienne Ouellet, 92; Marguerite Theriault, 85; Joseph Michaud, 81; Irene Michaud, 80; Adrien Michaud, 78; Aime Michaud, 71; Réal Lavoie, 65; Colette Soucy, 55; Alida Lavoie, 55. 1er cours, Jeannette Lavoie, 96 sur 100; Yvonne Pelletier, 96; Lucien Michaud, 90; Jean Philippe Theriault, 88; Laurette Morin, 88; Rosa Alma Morin, 86. Cours préparatoire: Gemma Ouellet, 84 sur 100; Rita Pelletier, 83; Laurette Beaulieu, 82; Jacques Soucy, 62; Gilberte Lavoie, 62; Rosanne Pelletier, 55; Léonard Michaud, 53; Omer Lavoie, 52; Roger Beaulieu, 49.

EXIGEZ...

Le véritable produit

"CONNOR"

\$79.50
ET PLUS

Garantie complète de 2 années et garantie spéciale de 12 années.

La laveuse "Connor" est la favorite des ménagères.

ALPHÉE COUTURIER

AGENT

56 TEMISCOUATA, TEL. 241

ST-LUDGER DE RIVIERE-DU-LOUP.

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITÉ"

Dr HENRI PROVENCHER

CHIRURGIEN-DENTISTE

Tous genres de travaux dentaires garantis sans douleur

RAYON X

BUREAU: No 162, rue Lafontaine

RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.

Tous les samedis, de mai à novembre le bureau, ferme à midi.

SOUVENIR ON A UN CANCER POUR AVOIR SEJOURNE A UNE PLAGE

Si le cancer est de plus en plus fréquent, cela est attribuable au "nu-disme" et à "d'autres" tendances publiques de s'exposer le corps au soleil", dit le docteur James Ewing.

Madrid, 28 (S. P. A.) Dans une conférence au congrès international du cancer, le Dr James Ewing, de New-York, a exprimé la conviction que si le cancer est de plus en plus fréquent, cela est attribuable au "nu-disme" et à "d'autres" tendances publiques de s'exposer le corps au soleil". Le soleil, a-t-il affirmé, est une des plus grandes causes de cancer. Souvent, on a un cancer pour avoir séjourné à une plage.

D'après le docteur Ewing, les Européens, parce qu'ils boivent plus de bière et de vin que les Américains, sont plus aisément atteints de cancer. Ce n'est pas, a-t-il affirmé, à cause de l'alcool, mais parce que les organismes ne reçoivent pas assez de liquide diluant. Il a exprimé l'opinion que seuls les cancers des lèvres, de l'épiderme, de la bouche et du sein sont curables, et que jamais on ne trouvera un remède aux autres formes de cancer. La mortalité causée par le cancer est à peu près la même pour tous les pays: 100 par 100,000 de population.

Selon lui, les meilleures mesures à prendre contre le cancer sont: l'exercice, l'hygiène, la modération dans le boire et le fumer, l'abstinence d'aliments très chauds, irritants.

St-Epiphanie

Décès. — Madame Joseph Sirols est décédée et a été inhumée la semaine dernière. Madame Sirols a succombé après de longues années de souffrances endurées avec une admirable résignation. Toute la paroisse, ainsi que de nombreux parents et amis des paroisses environnantes, se sont fait un devoir de venir lui rendre les derniers devoirs.

Évitez la grève des Bank-notes. En faisant de la PUBLICITE

Petites Annonces

Cours Privés

Français, arithmétique, branches secondaires, piano. S'adresser à Edmée Lavoie, 40, rue de la Cour ou par téléphone à 154.

Chevaux et bois de charpente à vendre

Deux chevaux: un mâle et une jument, le premier de 6 ans et le 2ème de 7 ans, pesant de 1150 à 1500 livres. Bons pour la ferme, le bois et tout autre travail. Aucuns défauts.

Bois de charpente à vendre, scié, prêt pour le travail, pour granges, etc. Le tout à vendre à un très bas prix. Pour plus de renseignements, s'adresser à Joseph LEBEL, 1er rang, St-Moïse, 24 — 3 fs p.

Animaux à fourrure

A vendre, plusieurs couples de chats \$15.00 le trio. Provenant de grosses portées. Renseignements gratuits aux acheteurs. S'adresser à: ALPHÉE DIONNE, St-Arême, Co. Tem. 25 — 3 fs p.

Combien d'abonnés?

férez-vous ce mois-ci à votre journal

Chemin de Fer TEMISCOUATA

HORAIRE No. 84

En force le 25 octobre 1933

CHAR A MOTEUR

Dép. Rivière du Loup 6.10 a. m.

Arr. Edmundston Jet, 10.35 a. m.

CHAR A MOTEUR

Dép. Edmundston Jet, 4.00 p. m.

Arr. Rivière du Loup 7.50 p. m.

CHAR A MOTEUR

Dép. Edmundston Jet, 11.15 a. m.

Arr. Connors, N. B. 1.05 p. m.

CHAR A MOTEUR

Dép. Connors, N. B. 1.10 p. m.

Arr. Edmundston Jet, 3.30 p. m.

N. B.—Heure du méridien de l'est. Service quotidien excepté le dimanche.

Correspondance à Rivière-du-Loup avec tous les trains express des chemins de fer Nationaux et Edmundston, N. B. avec le train express du Pacifique Canadien.

Pour plus amples informations, prospectus, etc., s'adresser à: C.-A. STEWART, Gérant.

A VENDRE

Un ameublement de salle à manger, en parfait état à vendre à de bonnes conditions. S'adresser au magasin A. E. THIVIERGE, 20 — J. n. o.

Maison à louer

Maison à louer au No 13 rue Iberville. S'adresser pour plus de renseignements à P. E. MARTIN, H. C. S., Rivière-du-Loup. 25 — 1 fs p.

A VENDRE

Un emplacement de 200 pieds carrés, avec maison de 28 x 30, grange, écurie, hangar et trois garages. Situé près de la gare du C. N. R., voisin de l'hôtel Victoria. Poste très avantageux pour charbonnier ou commerces quelconques. A vendre à un prix raisonnable pour un prompt acheteur. S'adresser à J. Ernest LAYOIE, St-Fascel, Kam. 25 — 3 fs p.

A LOUER

Bureaux et chambre à louer, aux numéros 14 et 16 rue Beaulieu. S'adresser à Mlle POIRIER. 46 — J. n. o.

Fleurs! Fleurs!

Bouquets de fêtes, de tables, gerbes de mariées, couronnes mortuaires, fleurs pour Églises. SPECIALITE:—Fleurs naturelles et artificielles. Livraison à domicile. Mlle Marie-Louise PAQUET, Fleuriste, 18, rue Lévis, Rivière-du-Loup. Tél. 204

Argent à prêter

Vous trouverez à prêter votre argent en vous adressant à J. OSCAR LEVESQUE, notaire, 18 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

Teinturerie Nationale

Teinture nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures tapies. Attention spéciale aux commandes de la campagne. TEINTURERIE NATIONALE, 28, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

A vendre ou à louer

Une jolie église à prix modéré. A louer une église pouvant contenir 3 chevaux et 1 à 5 mille bêtes de foin dans le grenier. S'adresser chez A. E. THIVIERGE, Rivière-du-Loup, Sta. 25 — 4 fs p.

DESSINS
ANNONCES, ÉTIQUETTES, MARQUES DE COMMERCE, ENLÈVES DE LETTRE, DIPLOME, CATALOGUES, AFFICHES, etc. "Quand on veut qu'on s'occupe". EDDY F. PREVOST

NE SOUFFREZ PLUS MADAME

CONTRE MAUX DE TÊTE RHUMES LAGRIPPE DOULEURS PRENEZ LES CAPSULES ANTALGINE EN VENTE PARTOUT 25¢

J. B. Renaud & Cie

DISTRIBUTEURS, pour Rivière-du-Loup et le Bas St-Laurent.

UNITÉ SANITAIRE DE TEMISCOUATA

DISPENSARE

HEURES DE CONSULTATIONS

Tous les 1er Vendredis de chaque mois.

De 2 hrs p. m. à 5 hrs p. m.

Dr J. Chs Beaudet

OFFICIER MEDICAL

Dr. J. Fontaine

Médecin du Dispensaire

E. A. DOUCET

AGENT D'ASSURANCE

Incendie - Garantie - Vie - Accidents

ET MARCHAND DE CHARBON

Rue de l'Eglise Rivière-du-Loup.

Téléphone Kamouraska.

CARTES D'AFFAIRES

Dr Antonio Paradis

CHIRURGIE

Rayon X à l'Hôpital

Bureau à 2 heures P. M.

Tous les jours

Dimanche excepté.

RIV-DU-LOUP, Centre

Tél. 158

Casgrain, Lizotte & Stein

AVOCATS ET PROCUREURS

7, rue de la Cour,

RIVIERE-DU-LOUP

Léon Casgrain, C. R. M. P. P.

L. P. Lizotte, C. R.

Marc Stein.

Dr J. O. Benoit

MEDECIN - CHIRURGIEN

29 rue Lafontaine

RIV-DU-LOUP, Station

Opérations à l'Hôpital

Bureau: 2 à 5 heures p. m.

6 à 8 heures p. m.

LEON PARADIS

AVOCAT ET PROCUREUR

2 rue de la Cour

Rue de l'Eglise

RIVIERE-DU-LOUP

Dr Alphonse Couturier

MEDECIN - CHIRURGIEN

Bureau: Chemin Témiscouata

Ancien édifice Raymond

Tél. 4101

NOS PAROISSES TROIS-PISTOLES

PAR
CHARLES A. GAUVREAU, A. B.

No 8 (suite)
Il y avait des Michaud et des Souché à la Rivière Ouelle en 1770. Les Michaud étaient originaires de Notre-Dame de Fontenay. Les Souché de la Rivière Ouelle venaient de la paroisse de Québec.

Cette même année le Baucher dit Morency apparaît dans les registres. Les Morency étaient établis depuis quelques années à la Rivière des Trois-Pistoles.

Le 6 septembre 1770, Augustin Baucher, faisait baptiser son enfant qui fut appelé Augustin. Sa mère était Joséphine Dion.

Le Père LaBrosse écrit Zion au lieu de Dion.

Les Baucher dit Morency étaient originaires de Montmorency, au Québec. Ils s'établirent à Ste-Famille, île d'Orléans, vers 1656. Leur ancêtre s'appelait Guillaume.

Les Baucher ou simplement "Morency" comme on les appelle de nos jours, sont les premiers colons qui ont défriché les terres fertiles de la Rivière des Trois-Pistoles.

Les vieillards de l'heure présente se rappellent encore le père Augustin Morency, celui qui fut baptisé par le père LaBrosse en 1770. C'était l'homme le plus charitable qu'on puisse rencontrer. Toujours prêt, il ne refusait jamais une demande, d'où qu'elle vint; il fallait aller au large en chaloupe, il y allait; le dimanche on pouvait aller chercher le missionnaire, de suite il se rendait à la demande.

Un jour les habitants des paroisses d'en haut furent étonnés de voir un cavalier poudré traverser leur village sur un petit cheval canadien, ayant pour tout attelage qu'une bride et des guides; le cavalier était monté à poil.

C'était le père Augustin Morency qui s'en allait à Québec.

Il avait ainsi franchi cinquante lieues à cheval, le corps droit comme un chêne et les pieds ballants. Quels hommes vigoureux alors!

En 1783, paraissent les Larivière, les Leduc, les St-Laurent, les Dubé, les Rousseau, les Lavoie, les Poiré, les Plourde, les Turcot et les Symon (Cimon).

Les Larivière venaient de St-Etienne de Beaumont, car au registre de 1787, on voit "Claude Larivière, fils de J. B. Larivière, de St-Etienne de Beaumont, marié Reine Pinot, veuve d'Ambrósio D'Amour."

Reine Pinot était la deuxième femme d'Ambrósio D'Amour, qui avait épousé Mad St-Laurent en premières noces.

Larivière dit venir d'Arrivée, il y avait des Arrivés à Ste-Famille, île d'Orléans en 1656.

Les Dubé étaient originaires de La Chapelle d'Arer, évêché de Luçon. C'étaient donc des Vendéens. Mathurin Dubé, venu au Canada vers 1667, s'établit à St-Jean, île d'Orléans. Il était marié à Marie Campion.

Les Rousseau venaient de Symphonie Rousseau venu au pays vers 1668 et fixa sa demeure à la Ste-Famille, île d'Orléans. Sa femme se nommait Jeanne Sinalou.

Les Leduc venaient de l'Anjou. Le premier qui soit venu au Canada s'appelait René Leduc. Il y avait aussi Jean Leduc d'Ige, en Perche, venu au Canada vers 1650.

Nous croyons que cette famille n'existe plus aux Trois-Pistoles. Il y en a encore quelques membres à l'Isle-Verte. Ils s'appellent tantôt Leduc et tantôt Duc tout court.

Louis et Bénoni Métyay, Jacques Métyay. Ils sont connus primitivement sous le nom de Métyay dit Cupidon. Leurs ancêtres devaient habiter l'île d'Orléans où on les voit s'établir en 1666.

Les Plourde venaient de la Rivière-Ouelle. C'est ce que l'on constate par le registre de 1787.

Les Turcot étaient originaires de Moulouier, évêché de Malais et s'établirent à l'île d'Orléans, paroisse de Ste-Famille, en 1666.

Les Symon venaient de Vernis, près de Paris, île de France. Hubert Symon est le premier de ce nom venu au Canada, vers 1660. Nous ne savons pas qu'il y ait des représentants de cette famille aux Trois-Pistoles. Il y en avait à St-Simon et à l'Isle-Verte il y a quelques cinquante ans.

L'HYGIENE

par
SERVICE D'HYGIENE DE
L'ASSOCIATION MEDICALE
CANADIENNE ET DE COMMISSION
PROVINCIALE D'ASSURANCE-VIE
DU CANADA

L'école et la santé

Il n'y a encore que peu d'années l'école ne poursuivait qu'un seul but, celui de développer l'intelligence des enfants qui la fréquentaient. Cependant, il se trouve toujours un grand nombre d'instituteurs qui se sont rendus compte que leur responsabilité était plus grande que celle que leur imposaient les règlements scolaires, et plusieurs se sont chargés de cette responsabilité ajoutée afin d'être encore plus utiles à la jeunesse du pays. Nous devons avoir des sentiments de reconnaissance envers ces instituteurs qui nous ont fait tant de bien.

Peu à peu cette opinion s'est infiltrée dans tout le système scolaire et maintenant, dans pratiquement tous les pays du monde, on demande à l'école d'assumer les grandes responsabilités de développer l'esprit civique, d'éveiller l'attention sur ce qui est beau, et d'une façon générale, peut-on dire, de façonner des futurs citoyens de toutes manières.

On pourrait croire à première vue que ce mouvement diminue la responsabilité des parents; cependant, il n'en est rien. Car si les parents ne développent pas ces avantages additionnels, le travail, en grande partie, perdu. Prenons comme exemple l'inspection médicale des écoles qui s'est développée dans l'intérêt du bien-être physique de l'enfant et, par ses efforts, pour avertir les parents quand leur enfant paraît avoir besoin de traitement. La responsabilité des parents n'est diminuée que jusqu'à ce point, tout le bon travail accompli par le service de l'inspection médicale des écoles est perdu.

Il faut par conséquent, pour que les enfants en bénéficient, que les parents prêtent attention aux recommandations que leur adresse l'école au sujet de l'état physique de leur enfant. Tous les parents ont reçu de ces avis doivent s'en occuper; en toute justice pour leur enfant, ils doivent suivre les avis qu'on leur donne. Que les parents qui en recevaient dans l'après-midi, rappellent que ces conseils sont donnés pour le plus grand intérêt de leurs enfants pour les aider à devenir forts et vigoureux; ainsi, qu'ils fassent leur part.

Une question au sujet de la santé en général, écrite à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Colège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Il s'agit d'un enfant d'âge scolaire, habitant à l'Isle-Verte, dans la pratique des mortifications de la prière.

Ses vêtements, quasi en lambeaux, étaient la forme de ceux des années 1870. Sa figure grave et pleine de recueillement, son maintien plein de réserve et d'une religiosité touchante, rappelaient le souvenir de la vie ascétique. A son langage correct, au ton de sa conversation, on devinait l'homme de bonne famille, de fortes études avaient façonné.

Il vivait là, paisible, partageant son temps entre le travail manuel et la prière. Les pratiques de dévotion finies, il allait au bois se faire une provision de fruits sauvages, amassait les branches mortes pour le feu de sa cabane, ou bien il mettait tout en ordre dans sa cellule et réparait de son vêtement journalier les irréparables brèches que la vétusté y entretenait.

Que de fois gens de l'endroit ont vu trainer sur son dos des pièces de bois énormes, qu'il amenait devant la porte de son ermitage! Combien de fois aussi, à l'heure où le jour tombait, à une heure ou deux de l'ombre du soir, va descendre partout couvrant de son voile léger les fleurs, les bois les eaux, les plaines, les monts et les vallées, commencent à chanter les oiseaux, et l'on entend un chant monotone et plaintif, espèce de psalmodie religieuse, qui prenait une intonation parfois douce et parfois lamentable selon qu'elle disait les joies de la nuit ou les tristesses d'un bas.

Lorsque la faim frappait à sa porte, il prenait son bâton, sortait de la forêt épaisse et descendait chez les habitants au loin pour y demander du pain et des légumes, seuls aliments dont il usait, avec l'eau de la rivière pour toute boisson. On le recevait partout avec autant de curiosité que de respect, et les provisions lui étaient données dans le vaste sac qu'il portait sur son dos. Il recevait avec affabilité, et reprenait le chemin qui mène à son logis.

S'il rencontrait alors quelque passant, il se jetait à ses genoux en se prosternant jusqu'à terre, lui baisait les pieds en prononçant des paroles de l'écriture sainte, véritables exhortations à la vie éternelle. Et les gens de se tire: il faut que ce soit un grand pécheur pour s'humilier ainsi, ou bien sa perfection de sainteté est rendue évidente. Cependant, il ne fréquentait jamais ni l'église sur la pointe, ni les sacrements qui s'y distribuaient au passage du missionnaire dans la paroisse.

Quelqu'un l'a interrogé un jour sur son pays, son origine, son passé, ses antécédents, quels emplois il avait occupés dans la vie, il se tut et répondit d'une manière vague laissant dans l'esprit de son homme le doute le plus absolu. Toutefois à ses manières d'ecclésiastique, à ses paroles tirées des livres saints, à ses exhortations répétées, on devinait aisément qu'il avait dû appartenir au clergé régulier ou séculier, et cependant il s'en défendait avec une énergie pleine d'opiniâtreté.

Enfin, cet inconnu menaçait de prendre dans le pays des proportions légendaires, lorsqu'un événement le plus inattendu vint mettre un terme à cette vie d'ascète que l'ermite des Trois-Pistoles menait au penchant du ravin, près de la rivière.

Un jour, on vit un feu embraser l'herminette et anéantir tout ce qui était naguère le demeure de celui qui se nommait Dupont, et que dans la campagne on appelait le Père Dupont. Cet incendie n'était certainement pas l'effet du hasard, mais bien le résultat d'une détermination, d'une volonté préconçue.

Dans tous les cas, avec cet accident, volontaire ou non, le Père Dupont disparut des Trois-Pistoles pour n'y plus revenir jamais, laissant après lui une réputation de grand saint parmi les uns, et de pauvre excentrique parmi les autres.

(à suivre)

CHAPITRE VII

Le Père Dupont, l'ermite des Trois-Pistoles. — Sa vie au Canada. — Son dévouement. — L'ami du Père Quenel janséniste. — Sa maladie. — Son départ. — Dénonciation contre les autorités religieuses, une fois rendu en Europe.

Trois-Pistoles commençait pour ainsi dire à essayer ses ailes. Des colons, aussi entreprenants que coureurs, conduits par le souffle qui vient de la nuit, avaient commencé le dur labeur du défrichement, donnant au Nouveau-Monde le spectacle sublime d'une race virile et ferme, cherchant à s'implanter dans le sol canadien, au milieu des plus tenaces et des plus profondes. Loin des centres plus peuplés, accoutumés au silence des retraites paisibles ou peu de monde s'assemblaient, ils ne connaissaient des choses éloignées que ce que le missionnaire ou les rares voyageurs leur apportaient de temps en temps. Il n'y avait pas de journaux alors, nous croyons bien que le zèle des hommes n'était pas ce qu'il est aujourd'hui.

C'était vers l'année 1715, deux ans après que M. Auclair curé de Kamouraska, eut commencé à faire la descente des Trois-Pistoles, qu'un après-midi calme et paisible de juin, un habitant de la pointe, venu jusqu'à la rivière des Trois-Pistoles fut tout surpris de voir un panache de fumée s'élever d'un endroit d'une humble cabane bâti sur le penchant d'un ravin au fond duquel coule la rivière.

Il crut que ce devait être la tente nomade de quelque famille sauvage, ou la hutte temporaire d'un pêcheur de saumon ou de chasseur de loups-marins et de canards. Il voulut aller faire connaissance avec ce nouveau venu. Quelle ne fut sa surprise de se trouver en face d'un inconnu aux allures monastiques, qui lui dit se nommer Dupont et être venu de ces bords à l'Isle-Verte, à une heure ou deux de la pointe, par un sentier et se rapproche davantage du Grand Maître qui commande à la vie et à la mort.

Il s'était construit une espèce d'ermitage en pierre, au pied d'une roche habitable, et semblait y vivre dans la pratique des mortifications de la prière.

Ses vêtements, quasi en lambeaux, étaient la forme de ceux des années 1870. Sa figure grave et pleine de recueillement, son maintien plein de réserve et d'une religiosité touchante, rappelaient le souvenir de la vie ascétique. A son langage correct, au ton de sa conversation, on devinait l'homme de bonne famille, de fortes études avaient façonné.

Il vivait là, paisible, partageant son temps entre le travail manuel et la prière. Les pratiques de dévotion finies, il allait au bois se faire une provision de fruits sauvages, amassait les branches mortes pour le feu de sa cabane, ou bien il mettait tout en ordre dans sa cellule et réparait de son vêtement journalier les irréparables brèches que la vétusté y entretenait.

Que de fois gens de l'endroit ont vu trainer sur son dos des pièces de bois énormes, qu'il amenait devant la porte de son ermitage! Combien de fois aussi, à l'heure où le jour tombait, à une heure ou deux de l'ombre du soir, va descendre partout couvrant de son voile léger les fleurs, les bois les eaux, les plaines, les monts et les vallées, commencent à chanter les oiseaux, et l'on entend un chant monotone et plaintif, espèce de psalmodie religieuse, qui prenait une intonation parfois douce et parfois lamentable selon qu'elle disait les joies de la nuit ou les tristesses d'un bas.

Lorsque la faim frappait à sa porte, il prenait son bâton, sortait de la forêt épaisse et descendait chez les habitants au loin pour y demander du pain et des légumes, seuls aliments dont il usait, avec l'eau de la rivière pour toute boisson. On le recevait partout avec autant de curiosité que de respect, et les provisions lui étaient données dans le vaste sac qu'il portait sur son dos. Il recevait avec affabilité, et reprenait le chemin qui mène à son logis.

S'il rencontrait alors quelque passant, il se jetait à ses genoux en se prosternant jusqu'à terre, lui baisait les pieds en prononçant des paroles de l'écriture sainte, véritables exhortations à la vie éternelle. Et les gens de se tire: il faut que ce soit un grand pécheur pour s'humilier ainsi, ou bien sa perfection de sainteté est rendue évidente. Cependant, il ne fréquentait jamais ni l'église sur la pointe, ni les sacrements qui s'y distribuaient au passage du missionnaire dans la paroisse.

Quelqu'un l'a interrogé un jour sur son pays, son origine, son passé, ses antécédents, quels emplois il avait occupés dans la vie, il se tut et répondit d'une manière vague laissant dans l'esprit de son homme le doute le plus absolu. Toutefois à ses manières d'ecclésiastique, à ses paroles tirées des livres saints, à ses exhortations répétées, on devinait aisément qu'il avait dû appartenir au clergé régulier ou séculier, et cependant il s'en défendait avec une énergie pleine d'opiniâtreté.

Enfin, cet inconnu menaçait de prendre dans le pays des proportions légendaires, lorsqu'un événement le plus inattendu vint mettre un terme à cette vie d'ascète que l'ermite des Trois-Pistoles menait au penchant du ravin, près de la rivière.

Un jour, on vit un feu embraser l'herminette et anéantir tout ce qui était naguère le demeure de celui qui se nommait Dupont, et que dans la campagne on appelait le Père Dupont. Cet incendie n'était certainement pas l'effet du hasard, mais bien le résultat d'une détermination, d'une volonté préconçue.

Dans tous les cas, avec cet accident, volontaire ou non, le Père Dupont disparut des Trois-Pistoles pour n'y plus revenir jamais, laissant après lui une réputation de grand saint parmi les uns, et de pauvre excentrique parmi les autres.

(à suivre)

Il faut par conséquent, pour que les enfants en bénéficient, que les parents prêtent attention aux recommandations que leur adresse l'école au sujet de l'état physique de leur enfant. Tous les parents ont reçu de ces avis doivent s'en occuper; en toute justice pour leur enfant, ils doivent suivre les avis qu'on leur donne. Que les parents qui en recevaient dans l'après-midi, rappellent que ces conseils sont donnés pour le plus grand intérêt de leurs enfants pour les aider à devenir forts et vigoureux; ainsi, qu'ils fassent leur part.

Une question au sujet de la santé en général, écrite à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Colège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Il s'agit d'un enfant d'âge scolaire, habitant à l'Isle-Verte, dans la pratique des mortifications de la prière.

Ses vêtements, quasi en lambeaux, étaient la forme de ceux des années 1870. Sa figure grave et pleine de recueillement, son maintien plein de réserve et d'une religiosité touchante, rappelaient le souvenir de la vie ascétique. A son langage correct, au ton de sa conversation, on devinait l'homme de bonne famille, de fortes études avaient façonné.

Il vivait là, paisible, partageant son temps entre le travail manuel et la prière. Les pratiques de dévotion finies, il allait au bois se faire une provision de fruits sauvages, amassait les branches mortes pour le feu de sa cabane, ou bien il mettait tout en ordre dans sa cellule et réparait de son vêtement journalier les irréparables brèches que la vétusté y entretenait.

Que de fois gens de l'endroit ont vu trainer sur son dos des pièces de bois énormes, qu'il amenait devant la porte de son ermitage! Combien de fois aussi, à l'heure où le jour tombait, à une heure ou deux de l'ombre du soir, va descendre partout couvrant de son voile léger les fleurs, les bois les eaux, les plaines, les monts et les vallées, commencent à chanter les oiseaux, et l'on entend un chant monotone et plaintif, espèce de psalmodie religieuse, qui prenait une intonation parfois douce et parfois lamentable selon qu'elle disait les joies de la nuit ou les tristesses d'un bas.

Lorsque la faim frappait à sa porte, il prenait son bâton, sortait de la forêt épaisse et descendait chez les habitants au loin pour y demander du pain et des légumes, seuls aliments dont il usait, avec l'eau de la rivière pour toute boisson. On le recevait partout avec autant de curiosité que de respect, et les provisions lui étaient données dans le vaste sac qu'il portait sur son dos. Il recevait avec affabilité, et reprenait le chemin qui mène à son logis.

Société St-Jean Baptiste de Montréal

Emissions radiophoniques — Relations fraternelles plus intimes.
Montréal, 10 novembre 1933. — Le

Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a invité les Franco-Américains à reprendre la série des causeries inaugurées à l'automne de 1932 et interrompue pendant la période des vacances.

Les Franco-Américains ont accepté cette invitation avec empressement. Ils y voient un moyen efficace de rendre plus intimes les relations fraternelles qu'ils entretiennent avec leurs frères du Canada français.

Le troisième samedi de chaque mois, au poste C. K. A. C., de 7 h. 30 à 8 h., sera donc irradié, pendant la demi-heure de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, un programme entièrement réservé aux Franco-Américains. Cette année, l'ordre des Causeries a rendu possible la réalisation de cette entreprise.

Le samedi 18 novembre, c'est M. le juge Elphège-L. Daignault, président de l'Association canado-américaine, de Woonsocket, R.I., qui traitera du rôle de la province de Québec dans tout le système scolaire, sur ce qui est beau, et d'une façon générale, peut-on dire, de façonner des futurs citoyens de toutes manières.

On pourrait croire à première vue que ce mouvement diminue la responsabilité des parents; cependant, il n'en est rien. Car si les parents ne développent pas ces avantages additionnels, le travail, en grande partie, perdu. Prenons comme exemple l'inspection médicale des écoles qui s'est développée dans l'intérêt du bien-être physique de l'enfant et, par ses efforts, pour avertir les parents quand leur enfant paraît avoir besoin de traitement. La responsabilité des parents n'est diminuée que jusqu'à ce point, tout le bon travail accompli par le service de l'inspection médicale des écoles est perdu.

Il faut par conséquent, pour que les enfants en bénéficient, que les parents prêtent attention aux recommandations que leur adresse l'école au sujet de l'état physique de leur enfant. Tous les parents ont reçu de ces avis doivent s'en occuper; en toute justice pour leur enfant, ils doivent suivre les avis qu'on leur donne. Que les parents qui en recevaient dans l'après-midi, rappellent que ces conseils sont donnés pour le plus grand intérêt de leurs enfants pour les aider à devenir forts et vigoureux; ainsi, qu'ils fassent leur part.

Une question au sujet de la santé en général, écrite à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Colège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Il s'agit d'un enfant d'âge scolaire, habitant à l'Isle-Verte, dans la pratique des mortifications de la prière.

Ses vêtements, quasi en lambeaux, étaient la forme de ceux des années 1870. Sa figure grave et pleine de recueillement, son maintien plein de réserve et d'une religiosité touchante, rappelaient le souvenir de la vie ascétique. A son langage correct, au ton de sa conversation, on devinait l'homme de bonne famille, de fortes études avaient façonné.

Il vivait là, paisible, partageant son temps entre le travail manuel et la prière. Les pratiques de dévotion finies, il allait au bois se faire une provision de fruits sauvages, amassait les branches mortes pour le feu de sa cabane, ou bien il mettait tout en ordre dans sa cellule et réparait de son vêtement journalier les irréparables brèches que la vétusté y entretenait.

Que de fois gens de l'endroit ont vu trainer sur son dos des pièces de bois énormes, qu'il amenait devant la porte de son ermitage! Combien de fois aussi, à l'heure où le jour tombait, à une heure ou deux de l'ombre du soir, va descendre partout couvrant de son voile léger les fleurs, les bois les eaux, les plaines, les monts et les vallées, commencent à chanter les oiseaux, et l'on entend un chant monotone et plaintif, espèce de psalmodie religieuse, qui prenait une intonation parfois douce et parfois lamentable selon qu'elle disait les joies de la nuit ou les tristesses d'un bas.

Lorsque la faim frappait à sa porte, il prenait son bâton, sortait de la forêt épaisse et descendait chez les habitants au loin pour y demander du pain et des légumes, seuls aliments dont il usait, avec l'eau de la rivière pour toute boisson. On le recevait partout avec autant de curiosité que de respect, et les provisions lui étaient données dans le vaste sac qu'il portait sur son dos. Il recevait avec affabilité, et reprenait le chemin qui mène à son logis.

S'il rencontrait alors quelque passant, il se jetait à ses genoux en se prosternant jusqu'à terre, lui baisait les pieds en prononçant des paroles de l'écriture sainte, véritables exhortations à la vie éternelle. Et les gens de se tire: il faut que ce soit un grand pécheur pour s'humilier ainsi, ou bien sa perfection de sainteté est rendue évidente. Cependant, il ne fréquentait jamais ni l'église sur la pointe, ni les sacrements qui s'y distribuaient au passage du missionnaire dans la paroisse.

Quelqu'un l'a interrogé un jour sur son pays, son origine, son passé, ses antécédents, quels emplois il avait occupés dans la vie, il se tut et répondit d'une manière vague laissant dans l'esprit de son homme le doute le plus absolu. Toutefois à ses manières d'ecclésiastique, à ses paroles tirées des livres saints, à ses exhortations répétées, on devinait aisément qu'il avait dû appartenir au clergé régulier ou séculier, et cependant il s'en défendait avec une énergie pleine d'opiniâtreté.

Enfin, cet inconnu menaçait de prendre dans le pays des proportions légendaires, lorsqu'un événement le plus inattendu vint mettre un terme à cette vie d'ascète que l'ermite des Trois-Pistoles menait au penchant du ravin, près de la rivière.

Un jour, on vit un feu embraser l'herminette et anéantir tout ce qui était naguère le demeure de celui qui se nommait Dupont, et que dans la campagne on appelait le Père Dupont. Cet incendie n'était certainement pas l'effet du hasard, mais bien le résultat d'une détermination, d'une volonté préconçue.

Dans tous les cas, avec cet accident, volontaire ou non, le Père Dupont disparut des Trois-Pistoles pour n'y plus revenir jamais, laissant après lui une réputation de grand saint parmi les uns, et de pauvre excentrique parmi les autres.

(à suivre)

Il faut par conséquent, pour que les enfants en bénéficient, que les parents prêtent attention aux recommandations que leur adresse l'école au sujet de l'état physique de leur enfant. Tous les parents ont reçu de ces avis doivent s'en occuper; en toute justice pour leur enfant, ils doivent suivre les avis qu'on leur donne. Que les parents qui en recevaient dans l'après-midi, rappellent que ces conseils sont donnés pour le plus grand intérêt de leurs enfants pour les aider à devenir forts et vigoureux; ainsi, qu'ils fassent leur part.

Une question au sujet de la santé en général, écrite à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Colège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Il s'agit d'un enfant d'âge scolaire, habitant à l'Isle-Verte, dans la pratique des mortifications de la prière.

Ses vêtements, quasi en lambeaux, étaient la forme de ceux des années 1870. Sa figure grave et pleine de recueillement, son maintien plein de réserve et d'une religiosité touchante, rappelaient le souvenir de la vie ascétique. A son langage correct, au ton de sa conversation, on devinait l'homme de bonne famille, de fortes études avaient façonné.

CONSULTEZ

Si vous désirez vous renseigner sur toute question relative aux sports, records, décisions, écrivez à "Mlle Dow" Service de Renseignements Sportifs Dow, Casier Postal 22, Montréal. Mlle Dow en collaboration avec des plus grands athlètes canadiens en fait des renseignements exacts.

BUREAU DES RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

DOW RÉPOND À LA QUESTION DE LA SOIF

LA FAMINE EN RUSSIE

(Extrait d'une lettre du Caucase du Nord, reçue à Paris et écrite par un ancien officier russe, âgé de 30 ans, paysan d'origine).

Il se passe bien des horreurs chez nous. Des villages entiers meurent de faim, y compris celui des Ouz. Les cadavres restent plusieurs jours dans les maisons, car il n'y a personne pour les enterrer. On enterre les cadavres sans cercueils, tous ensemble. On voit souvent dans les coins sombres ou les petites ruelles, des cadavres dévorés par les chiens. Les chiens et les chats sont presque tous mangés; la viande de cheval est considérée comme une délicatesse et se vend ouvertement. On mange aussi la chair humaine; souvent on découvre au marché des côteslettes ou du saucisson fait de chair humaine. Il arrive fréquemment, dans les villages, que les mères tuent leurs enfants et leurs maris pour les manger; ce ne sont pas des racontars. Un cas pareil est arrivé à Ouzes, la femme a tué l'aveugle Bissatcha pour le manger; Mara doit le connaître. Au marché, les affames vont enlever de force les vivres et l'argent. Il faut tenir sa marchandise avec les deux mains. Les autorités ne font rien pour lutter contre cet état de choses. Elles n'interviennent que pour confisquer la farine et le pain dont le commerce est illicite.

Service anniversaire

Lundi, le 20 novembre, à 8 heures, dans la salle de St-François-Xavier sera chanté le service anniversaire de feu Dame Antonio Gendron (Anita Levesque).

Parents et amis sont priés d'y assister.

Maux de Gorge Double Traitement

La double action de Vicks (inhalé et absorbé) le soulage vivement.

VICKS VAPORUB Pour Tout Refroidissement

Bienvue à Mgr l'Evêque. Remerciements aux acteurs par Monsieur le Curé. Discours de Mgr l'Evêque.

Portes ouvertes à 7 heures. Lever du rideau à 7.30 heures. AU PROFIT DES OUVRIERS PAROISSIALES. Cordiale bienvenue à tous nos excellents amis.

L'EXPORTATION DES BOIS AUX ETATS-UNIS

COMMUNIQUE DE LA COMMISSION DES PRODUITS FORESTIERS AU SUJET DE L'EXPORTATION DES BOIS AUX ETATS-UNIS

Vu que le bureau appelé "Lumber Code Authority" qui est chargé par le Président des Etats-Unis de contrôler l'application des mesures prises pour stabiliser leurs industries forestières et leur commerce de bois, vient de publier les prix minima qu'il autorise pour la vente des bois de pin, d'épinette et de frêne de l'est du Canada, ainsi que les conditions que devront observer ceux qui veulent exporter de ces bois aux Etats-Unis, et vu que ces prix et conditions deviennent effectifs le 16 novembre, 1933, la Commission des Produits Forestiers a cru opportun de signaler ces faits aux propriétaires de scieries et aux commerçants de bois de la Province, et de les avertir qu'ils devront adopter ces prix minima et observer ces conditions s'ils exportent des bois aux Etats-Unis.

Elle invite tous ceux qui ne sont pas renseignés sur cette question, à communiquer soit avec la (Canadian Lumbermen's Association (dont le bureau-chef est à Ottawa), soit avec elle-même, car il est important pour nous de travailler en coopération avec les autorités du Lumber Code, et avec les producteurs et commerçants de bois américains, si nous voulons faciliter les échanges de produits forestiers entre nos deux pays.

LA COMMISSION DES PRODUITS FORESTIERS

Par: G. C. Piché, Commissaire et secrétaire-trésorier. N. B. Veuillez noter que les prix et conditions réglementant les échanges de bois forestiers sont en force le 16 novembre, 1933.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

AU RADIO

UN MESSAGE AUX CULTIVATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Causerie de M. Pierre Beaubien, Vice-président de National Breweries Ltd., au poste C. K. A. C., le vendredi 17 novembre, à 1 h. de l'après-midi.

Sous les auspices de l'Union Catholique des Cultivateurs.

M. Pierre Beaubien, vice-président de National Breweries Ltd., sera le conférencier de l'Union Catholique des Cultivateurs au Poste C. K. A. C. à Montréal, le vendredi 17 novembre courant, à 1 heure p. m.

M. Pierre Beaubien adressera un véritable message aux cultivateurs de toute notre province et l'on peut déjà affirmer que ses déclarations seront accueillies avec les plus vifs intérêts agricoles avec le plus vif intérêt.

L'offre réelle qu'il fera à la population des campagnes, au nom de l'importante industrie dont il est le vice-président, ne manquera pas de vendre, entre tous les cultivateurs, une émotion nouvelle dans une culture qui peut être l'une des plus importantes de notre province.

Il est bien certain que la causerie de M. Pierre Beaubien retiendra l'attention générale et il est non moins important qu'elle soit écoutée attentivement par toute la classe agricole de la province de Québec.

M. Beaubien parlera au poste C. K. A. C. de 1 heure à 1 h. 15 heures, vendredi 17 novembre courant.

CAUSERIE MISSIONNAIRE

Le quart d'heure missionnaire du lundi soir 20 novembre, à 6 h. 45 au poste C. K. A. C. sera consacré aux missions des Pères Blancs, missionnaires d'Afrique. Le conférencier sera le R. P. Bissonnette, P. B., provincial.

IN MEMORIAM

A la douce mémoire de Mme J.-W. Dubé, décédée à l'hôpital de Rivière-du-Loup, le 8 novembre 1933.

Bien-aimée, chère tante tu fais maintenant partie des ombres silencieuses, ou tu t'es envolée pour ne plus nous revoir, et sur la tombe à peine fermée de Mme Léonie Beaulieu, épouse de Sieur J. W. Dubé, de Rivière-du-Loup, décidée pieusement après une brève maladie soufferte avec la plus courageuse résignation; comme est consolante au cœur de ceux qui lui survivent, cette pensée de la récompense infinie qu'elle est allée recevoir là-haut.

Elle est partie bien jeune encore elle n'avait que 38 ans, laissant un époux éploré et huit enfants inconsolables. Dans le terrain de famille à St-Medeste, ses ossements reposent à côté de ceux de sa mère, Mme Aimée Beaulieu, décédée il y a une petite année.

Permettez-moi, parents si éplorés, de mêler à votre douleur celle de mon amitié. Cette chère disparue laisse à tous l'exemple des plus admirables vertus. Sa vie toute courte qu'elle fut, n'était pas moins bien remplie, elle allait à tous les cours et procurait à chacun le bonheur qui rend la vie plus douce.

O mort! Que tu es cruelle. Pauvre épouse impitoyable, tu regardes ni tes victimes, ni ceux que tu enlèves. Cette fois tu as fait tout orphelin qui souffriront toujours de n'avoir plus le soutien de leur jeune cœur, par la perte de ce qu'ils avaient de plus cher sur cette terre.

Consolerez-vous, du haut du ciel votre maman vous aidera et vous consolera mieux que toutes les paroles consolantes qu'on pourrait vous dire. Adorez dans le silence, les décrets du Dieu qui vous enlève celle que vous avez tant raison d'aimer.

Consolerez-vous, au ciel se refo-

Arrêtez Cette Toux ou Ce Rhume

Avec Buckley's

Il ne coûte que quelques sous pour arrêter une toux ou un rhume avec la MIXTURE BUCKLEY, car elle agit directement sur les bronches, elle calme l'irritation, elle dissout le mucus, elle ramène la toux ou le rhume à leur source. On peut aussi diluer la Mixture Buckley avec trois fois son volume d'eau pour la faire durer plus longtemps.

Ne dérangez pas votre estomac. Soulagement sûr, sans danger, instantané pour le rhume, la toux, la grippe ou la bronchite. Ne prenez pas de chances. Refusez les substitutions. La Mixture Buckley est en vente partout.

Ses MAUX de DOS ont DISPARU!



"Votre agilité me redonne un tonus que j'avais perdu. Je ne puis dire combien je souffrais de maux de dos, par suite de dérangements des reins. Si je me penchais, il me semblait que je pourrais à tout moment me briser. Des migraines et un estomac faible me tourmentaient sans cesse. Grâce à vos merveilleuses 'Fruit-a-tives' je puis de nouveau jouir de la vie."

Fruit-a-tives... aux pharmacies

meront tous les liens d'en bas. Là, elle vous attend pour le grand revoir éternel.

R. I. P. UNE PILLEULE. St-Alexandre, 12 nov. 1933.

BIC

M. Léo Tardif de la Banque C. Nationale est revenu d'un séjour

passé chez ses parents à Anjou.

M. L. Philippe Roy, du Bic est

parti pour Montréal visiter ses

parents et amis.

M. M. Duchesneau, de Rivière-du-

Loup était au Bic ces jours derniers.

M. B. Bell, de Montréal a passé

plusieurs semaines à l'hôtel Laval,

au Bic.

M. G. A. Paradis et M. B. Bélan-

ger, de Rimouski étaient de passa-

ge au Bic cette semaine.

D'après le 22 octobre, un groupe

de Biquois se réunissait à la Ri-

vière-Haute dans un chalet d'été de

M. Aimé Parent, pour un souper

aux huîtres des mieux servis.

Faisaient parti de cet heureux

groupe, auquel étaient invités quel-

ques amis de Sacré-Cœur et de Ri-

muski: M. et Mme Ernest Proulx,

inspecteur des bûcheres et des

magasins de la région; M. Proulx

fut nommé à l'unanimité président

de cette joyeuse partie, bien que pris

à l'improviste il sut très bien s'ac-

quieser de sa tâche. M. Proulx fit

remarquer entre autre qu'on s'amu-

sait bien dans notre région, qu'il y

avait de l'attente, par conséquent

ne regretait pas leur transfert de

la région de Nicolet à Rimouski.

Etant aussi présents, M. et Mme

Arthur Raymond, représentant de

la Fonderie de l'Islet, de Rimouski,

M. et Mme Napoléon Michaud, gé-
rant de la maison L. R. D'Anjou,
Rimouski, M. P. St-Pierre, boucher
en chef de la boucherie, Rimouski;
M. et Mme Aubert Pineau, de Sacré-
Cœur, M. et Mme J. L. Dugal, gé-
rant de la Banque Canadienne Na-
tionale au Bic, M. et Mme J. C.
Dastous, opérateur C. N. R., M. et
Mme Jos. Bernier, géant-agent de
la Fonderie de l'Islet pour l'est de
la province, M. et Mme Eug. Rioux,
marchand, M. et Mme Alph. Pineau
M. Philippe Michaud, M. J. A. Mi-
chaud, marchand, M. Georges Quel-
let, représentant de la maison P.
T. Légaré, J. Samuel Gagnon, agent
de la Mutual Life Assurance of
Canada, pour le district de Rimous-
ki, Miles Robert Proulx, Laurette
Bernier, Germaine Baillif, Gisèle
Beauchêne, M. Aimé Parent, pro-
priétaire des chalets, Rivière-Haute
et M. E. Rochefort.

Tousjours son aimable présiden-
ce de M. Proulx, chacun fut appelé
à prendre la parole et c'est dans le
meilleur ordre possible que chacun
se rendit à l'appel. A part quelques
mots aimables de cette partie, cha-
cun parla de la ferme dont il était
le dévoué représentant. Après quel-
ques chansons populaires l'intime
partie se termina et chacun appar-
tant dans son cœur des sentiments
d'une vie de bonne entente.

UN INVITE.

Mont-Carmel, Kam.

Notes.— M. Eugène Lévesque,
marchand était en voyage d'affaire
à Québec, jeudi dernier.

M. et Mme Octave Beaulieu é-
taient en promenade chez des pa-
rents à la Rivière-du-Loup, jeudi

dernier.

M. et Mme Jos. Morin, visitaient

lundi dernier, M. et Mme J. Plour-

de de St-Philippe.

M. et Mme Xavier Desjardins, de

Rivière-du-Loup sont en promenade

chez M. Isidore Desjardins.

M. Luminia Lévesque, institutrice

à la Rivière-du-Loup, était chez ses

parents à Kamouraska.

M. le curé P. St-Pierre à St-Bru-

no, l'invité de M. le curé E. Pelle-

tier.

M. et Mme Luc Lebrun, de St-

Bruno sont de retour d'une prome-

nade chez M. Ernest Ouellet.

Mlle Catherine Dionne, institutrice

est allée chez ses parents, M. et

Mme Adolphe Dionne.

Nos malades.— M. Hervé Meun-

ier et Mlle Jeanne Duperré sont

revenus au lit sérieusement mala-

des. Nous leur souhaitons prompt

rétablissement.

St-Hubert

Dans nos classes.— Voici le ré-
sultat des concours pour le mois
d'octobre dans les trois classes du
village.

1ère école, Mlle Juliette Malen-

fant, institutrice.

1ère année: Maximum de points

conservés sur 240: Lilianne Desro-

siers, 230; Imelda Beaulieu, 220;

Cécile Lizotte, 210; Gisèle Massé,

218; Jeannette Ouellet, 216; Phi-

lippe Labrie, 216; Lucille Boucher,

214.

5ème année: Sur 230, Thérèse

Tardif, 219; Jeanne Tremblay, 218;

Aurore Bard, 205; Marthe Paradis,

202; Laurette Lévesque, 197; Lucien

Malenfant, 185; Paul-Emile April,

160.

4ème année: Sur 210: Pierre Pa-

radis, 191; Gabrielle Lizotte, 189;

Gilles Paradis, 177; Cécile Tardif,

174; Marie-Laure Ouellet, 162; Ro-

bert Beaulieu, 150; Gabrielle Bard,

Le thé vert a l'effet de sti-
muler, dû à la fraîcheur vi-
goureuse de son essence
naturelle

THÉ VERT
"SALADA"

"FRAIS DES PLANTATIONS"

158; François-Joseph April, 152.
2ème classe, Hélène Labrie, inst.
Maximum de points conservés sur

100: Élèves de 3ème année: Laura La-

gacé, 99; Laurence Lagacé, 97.5;

Bernard Beaulieu, 96.5; Bertha

Beaulieu, 91.5; Anita Hudon, 91;

Hubert Paradis, 88.5; Laurette La-

gacé, 87.5; Fernande Ouellet, 86;

Honoré Massé, 84.5; Germaine Des-

champs, 79; Harmel Labrie, 72.5;

Berthe Beaulieu, 69; Rita Ouellet,

61.5; Roland Dubé, 63.5; Rose-Anne

Caron, 58; Adolphe Tardif, 52.5;

Léone Caron, 51.5; et Mme Beau-

lieu, 35.

2ème année: Renald Drapeau, 95

sur 100; Jean-Jacques April, 88.5;

Rita Massé, 85.5; Harmel Ouellet,

84; Yvette Massé, 83; Simone Ri-

chard, 83; Camille Bard, 82; René

Beaulieu, 81.5; Yvon Dugal, 81;

Yvette Bard, 84; Gisèle Dionne, 65;

Laurette Bédelle, 63; Thérèse Beau-

lieu, 61; Louis Hudon, 60; Léo Ca-

ron, 58; Laurence Cimon, 54; Eva

Cimon, 52; Gérard Ouellet, 42.

3ème classe: Angeline Tardif,

institutrice. Maximum de points

conservés sur 100: Élèves de 1ère année: Benoit Hu-

don, 92; Alice Lagacé, 90; Léonard

Dugal, 89; Yvon Dugal, 87; Roger

Ouellet, 87; Jeanne d'Arc Caron,

87; Réal Morin, 85; Rita Beaulieu,

84; Avila Beaulieu, 83; Harmel Ca-

ron, 83; Marie-Paul Dionne, 82;

Laurent Ouellet, 81; Louis Paradis,

79; Lionel Dumont, 74; Alma Ri-

chard, 70; Lucienne Bédelle, 68;

Thérèse Hudon, 64.

Cours préparatoire "A". Maxi-

mum des points conservés sur 50:

Rita Ouellet, 50; Etienne Côté, 50;

Eugénie Caron, 47; Marius Hu-

don, 47; Yvette Caron, 47; Muriel

Le Drapeau, 46; Roger Cimon, 46;

Yolande Lizotte, 41; Jean Paul

Massé, 38.

Cours préparatoire "B". Pierret-

te Bard, 44; Pierre Bélanger, 44;

Antonio Beaulieu, 44; Rose-Marie

Paradis, 44; Henri-Geroges Massé,

40; Hervé Richard, 37.

Le Cercle des Fermiers.— Sous

l'habile direction de Mlle Cham-

ploux, employée du Département de

Agriculture, nos 40 fermiers ont

procédé à l'élection de leurs offi-

ciers et au programme de l'année.

Voici le bureau de direction pour

la prochaine année: Présidente:

Mme Jos. Dubé, du Village; Vice-

présidente: Mme Camille Massé;

Secrétaire-trésorière: Mme Chs.

Eug. Malenfant; Bibliothécaire-secré-

taire: Mme J. E. Paradis; Conseil-

lère: Mme Paul Tremblay, Mme

Eugène Lévesque, M. J. Edmond

Marquis; Déléguée: Mme Chs-Eug.

Malenfant.

La première séance du Cercle au-

ra lieu le deuxième mercredi de dé-

cembre.

Diets.— M. l'inspecteur Jean est

à terminer la visite des classes. Cet

après-midi aura lieu la séance pé-

dagogique.

M. Alfred Dubé et Isaïe Dallai-

re sont présentement à l'hôpital de

Rivière-du-Loup. Nous souhaitons

à ces braves un prompt rétablisse-

ment.

Mariage.— Mlle Sirois, fille de M.

Henri Sirois a unie sa destinée à

M. Perreault, de St-Honoré.

Nos meilleurs souhaits à ces nou-

veaux époux.

M. Dina Castonguay en visite à

avec M. Cyr chez M. et Mme Camille

Massé dimanche dernier.

M. et Mme Emile Morin ont eu

le bonheur de recevoir un nouveau

jeune à leur foyer, M. et Mme

Hector Boucher, de Rivière-du-Loup

oncle et tante de l'enfant porteront

l'enfant sur les fonds baptismaux.

M. Geo. April, notre sympathique

secrétaire, est allé à l'hôpital Laval

pour suivre un traitement de quel-

ques mois.

Miles Blanche et Laurette Bérubé

sont allés quitter pour Price ou elles

ont fait l'acquisition d'un poste de

commerce.

Nos hommes et jeunes gens sont

partis en grand nombre pour les

chantiers. Puisse-t-ils y trouver de

quoi pouvoir vivre eux et leurs fa-

milles.

Et la neige tombe, tombe, à croire

que c'est l'hiver qui s'installe dé-

finitivement.

Un rafraîchissement peu dispen-

dieux. RECETTE: Prenez vos pa-

tins, allez sur le petit lac d'en haut

quand la glace n'est pas trop épais-

se et lancez-vous sur la surface po-

lieuse. Il s'en suit une impolitesse de

sa part des mieux conditionnés.

Rien de tel pour rafraîchir l'hu-

meur et calmer les nerfs des jeunes

sportifs trop enthousiastes. De-

mandez plutôt à Laurent. Il vous

dira tout le plaisir que l'on ressent

à ce nouveau genre de sport surtout

quand la bonne amie crie au secours.

Camille pourrait vous dire aussi

que c'est dangereux pour désirer

se faire de la glace.

Quant à ceux qui essaient de rire,

LETTRE DE SON EMINENCE LE CARDINAL VILLENEUVE ARCHEVEQUE DE QUEBEC

A MONSIEUR LIONEL LEROUX PRESIDENT GENERAL
DE L'A. C. J. C., APPROUVANT LA CAMPAGNE DE
SOUSCRIPTION EN FAVEUR DU COLLEGE DE
GRAVELBOURG.

Mon cher monsieur le président,

J'apprends avec une extrême joie que vous voulez déclencher dans l'A. C. J. C., une campagne de dévouement en faveur du Collège Mathieu, de Gravelbourg. Son Excellence Mgr l'Evêque de Gravelbourg vous en a suffisamment exposé les motifs, puisqu'il vous a amenés à une décision aussi efficace. Mais les liens qui continuent de m'attacher à l'Ouest, et en particulier, au Collège Mathieu, m'inspirent de vous en exprimer mes chaleureuses félicitations et de souhaiter que tous ceux auxquels vous vous adressez, saisissent bien qu'il s'agit là d'une oeuvre essentielle pour le maintien de la religion et de l'influence française dans la Saskatchewan.

Je bénis donc de tout coeur votre dessein, et j'estimerai comme fait à moi-même ce qu'on voudra bien consacrer d'efforts et de générosité en faveur du Collège Mathieu.

Avec mes meilleurs sentiments à votre égard en Notre-Seigneur et Marie-Immaculée.

J. M. Rodrigue Card. Villeneuve, O. M. I.
Arch. de Québec.

LETTRE DE SON EXC. MONSIEUR G. GAUTHIER ARCHEVEQUE COADJUTEUR DE MONTREAL

AU R. P. PARE, S. J., AUMONIER GENERAL DE L'A. C. J. C., APPROUVANT LA GRANDE CAMPAGNE DE
SOUSCRIPTION EN FAVEUR DU COLLEGE MA-
THIEU DE GRAVELBOURG.

ARCHEVEQUE DE MONTREAL

Montréal, le 11 septembre 1933.

Révérend Père J. Paré, S. J.

Aumônier de l'A. C. J. C.

840 rue Cherrier, Montréal.

Mon cher Père,

Je suis heureux que l'A. C. J. C., s'occupe de venir en aide au Collège de Gravelbourg. Je connais depuis longtemps sa généreuse activité et son zèle désintéressé. Je l'autorise donc à prélever des souscriptions dans le diocèse de Montréal et je lui souhaite le meilleur succès.

Croyez à mes sentiments les plus dévoués,

GEORGES Arch. Coad.
de Montréal.

St-Alexandre

Baptêmes.— Le 31 octobre, Char-

les, Lucien, enfant de M. et Mme

Louis Bernier, née Rose-Anne La-

voite. Parrain et marraine: M. et

Mme François Lavoie.

Le 2 novembre, J.-Alexandre, Re-

né, enfant de M. et Mme Olivier Du-

mont, née Alexina Ouellet. Par-

rain et marraine: M. et Mme Pé-

re Dumont, sacristain et cousin de

l'enfant.

Le 5 novembre, Marie, Françoise,

Irène, enfant de M. et Mme Paul-

Edouard Chénard, née Alma Pel-

letier. Parrain et marraine: M. et

Mme François Bérubé.

Divers.— Après une absence de

quelques mois, M. et Mme Domini-

que St-Pierre ainsi que leur jeune

filie, Mlle Rita St-Pierre sont de

retour parmi nous.

M. et Mme Jos. Jalbert ont passé

la fin de semaine à St-Zacharie de

Beauce.

Mlle Marcelle Michaud, de St-

André, a visité dernièrement sa

cousine, Mme Omer Dumond.

Mme Alfred Lebel et Mme Phi-

lippe Dumais sont de retour chez

elles, après avoir subi de graves

opérations à l'Hôtel Dieu de Qué-

bec. A ces deux convalescentes

AGRIS CONTRE LE MONDE

ENTIER?— CELA

DÉPEND DU FOIE

Stimulez la Bile de Votre Foie

— Pas besoin de Calomel.

Maintenant que vous sentez agiter contre le monde

extérieur, indolente et dans un état de délabrement

général, comment pouvez-vous encore prendre des

aliments, car le monde extérieur agit contre le monde

intérieur, et vous sentez que vous ne pouvez plus

tenir. C'est de votre foie que dépend votre santé.

Le foie est le grand filtre de votre organisme. Si

il ne fonctionne pas bien, tout le sang est empoi-

sonné. C'est la cause de toutes les maladies. Pour

avoir un foie sain, prenez le "Little Liver Pills".

C'est le seul remède qui agit directement sur le

foie. Il le purifie, le fortifie, et le rend capable de

faire face à toutes les exigences de la vie. Prenez

ce remède tous les jours, et vous verrez que votre

santé s'améliore. Demandez-le partout. C'est le

seul remède qui agit directement sur le foie.

25c. chez tous les pharmaciens.

LES

Avantages

du COMPTE D'ÉPARGNE

Jamais les avantages du compte d'épargne n'ont-ils été

mieux démontrés que durant les quelques dernières années.

Le capital du déposant reste intact, il a toujours été immé-

diatement disponible et a rapporté un intérêt raisonnable.

Les petits déposants sont bienvenus. Vous pouvez ouvrir un

compte d'épargne avec toute somme d'un dollar ou plus.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$ 700,000,000

Succursale à Rivière du Loup: A. C. SUTHERLAND, Gérant

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT

... fruit de 116 années de fructueuses opérations

LETTRE D'UN HOMME DE 90 ANS

A propos de rhumatisme

Il nous prie d'excuser son écriture. Nous faisons plus que cela — nous le félicitons de pouvoir encore écrire à son âge, surtout après avoir souffert de rhumatisme. Voici ce qu'il dit dans sa lettre:

"Il y a trois ans je tins le lit durant six semaines, souffrant de rhumatisme inflammatoire. Depuis ce temps-là j'ai pris des Sels Kruschen et je n'ai pas eu d'autre attaque. Mes mains, toutefois, sont encore un peu raides. Je prends Kruschen chaque matin avant déjeuner et j'ai bien l'intention de continuer à le faire, car je suis sûr que c'est ce qui m'a tenu en bonne santé depuis trois ans. Excusez mon écriture, car j'ai 90 ans et je dois me servir de mes deux mains pour écrire".

J. R. G.

ELLE S'EST SAUVÉE PAR L'AUMONE

Mme Poncet, née Mandy, de Reyrieux (Ain), professait un amour tout particulier pour les pauvres. Elle avait disposé dans sa maison une chambre pour leur servir de vestiaire; et les hommes, une semaine, les femmes, la semaine suivante, venaient à tour de rôle changer de linge chez elle. Laissons à leur vêtements fripés et malpropres, ils remportaient des vêtements lavés et raccommodés.

Mme Poncet ne partageait avec personne le soin de ces pauvres. Elle même se chargeait tout seule de tenir le vestiaire en état et elle y consacrait ses veilles entières à la saison mauvaise. Sa charité l'isolait ainsi de ses voisins qui, voyant sa porte ouverte, se plaignaient de la saison mauvaise. Sa charité l'isolait ainsi de ses voisins qui, voyant sa porte ouverte, se plaignaient de la saison mauvaise.

Elle mourut après quelques années de mariage. Ses funérailles furent le triomphe de la reconnaissance. Tous les pauvres de Reyrieux et des environs l'accompagnèrent à sa dernière demeure.

Or, un soir de carême, sa mère Mme Mandy, revenant de la prière avec sa petite-fille qui lui tenait la main, elles s'entretenaient dans le chemin qui conduisait à leur maison, lorsque l'enfant s'arrêta et poussa un cri: "Oh! maman dans sa chambre! Regarde, grand-mère, la chambre est toute illuminée, et maman se promène souriante au milieu de la clarté!" Mme Mandy vit, en effet, la chambre vivement éclairée, mais n'aperçut point sa fille. Qui sait, se dit-elle, si cette chère enfant n'aurait pas besoin de prières?

Sur le champ, sa résolution est prise: demain elle ira consulter le Voyer d'Ar. Mme Mandy était encore pour M. Vianney une inconnue. A peine lui-t-il aperçue et avant qu'elle ait ouvert la bouche: "Ah! vous venez pour votre fille, lui dit-il. Elle s'est sauvée par l'aumône. Sauvez-vous de même par l'aumône."

Le fait a été raconté à Mgr Convent par Mme Vve Dupuy, d'Ar, le 22 décembre 1923. Mme Dupuy en a souvent entendu le récit de la bouche des personnes qui allaient visiter chez Mme Poncet.

Licences de radio

Les propriétaires de "RADIOS" qui n'ont pas encore pris leur licence pour l'année courante, sont priés de le faire au plus tôt en s'adressant à l'agent autorisé.

Wilbrod OUELLET,

211, rue Lafontaine,

Rivière-du-Loup.

Naissance

M. et Mme Mazenod Plourde (Hélène Malenfant) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée, le 8 novembre, sous les prénoms de Marie, Lise, Marielle. Parrain et marraine: M. Dominique Thériault et Mlle Délima Plourde, cousin et tante de l'enfant; pousseuse: Mlle Juliette Plourde, cousine de l'enfant.

Bulletin de la Cour

(Suite de la 1ère page)

l'action se trouvait alors dirigée contre les défendeurs, "en qualité d'officiers et d'administrateurs de la Brotherhood".

CONSIDÉRANT que par un troisième et dernier amendement, le demandeur a encore retranché du bref et de la déclaration les mots: "en leur qualité de", de sorte que la poursuite s'est continuée contre les défendeurs décrits au bref comme "officiers et administrateurs de la Brotherhood".

CONSIDÉRANT que les conclusions définitives de la déclaration demandent "à ce que les défendeurs, officiers et administrateurs de la dite Brotherhood of Locomotive Firemen and Engineers, soient condamnés à payer au demandeur, non la somme de \$150.00". Cette conclusion, en tenant compte de l'amendement précédent, fait voir que le demandeur ne demande pas jugement contre les défendeurs en leur qualité d'officiers et d'administrateurs de la Brotherhood, mais qu'il veut avoir un jugement personnel contre les défendeurs pour leur paiement d'une dette qui leur est complètement étrangère.

CONSIDÉRANT que d'après les lois de l'Etat de l'Ohio, prouvées par les avocats Stevenson et McCready, pratiquant à Cleveland, une action contre une association ouvrière, non incorporée, peut être instituée contre cette association, pourvu que l'on poursuive en même temps les principaux officiers de l'association, et leur qualité de représentants de l'association et de tous ses membres, et que le jugement qui interviendrait ne serait pas rendu contre les officiers personnellement, mais contre l'association, et pourrait être exécuté sur les biens de cette dernière; que, dans la cause actuelle, le jugement qui serait rendu ne pourrait pas être exécuté contre les officiers personnellement, qui ne doivent rien, ni contre l'association Brotherhood, qui n'est pas nommément poursuivie, et qui n'est pas non plus représentée par ses officiers, qui ne sont pas poursuivis en leur qualité d'officiers et de représentants; que le jugement ne serait pas exécutoire et que conséquemment, il serait nul et de nul effet.

CONSIDÉRANT que le chapitre 202 des Statuts Révisés du Canada de 1927, lorsqu'il s'agit de l'union ouvrière, stipule que les personnes remplissent les fonctions de syndics peuvent être poursuivies en leur propre nom, mais comme syndics de l'union ouvrière, et ce pour les dettes de leur union. Dans ce cas, cependant, ces syndics ne peuvent pas être poursuivis personnellement, mais comme représentants de l'union ouvrière.

Cette loi fédérale ne doit cependant s'appliquer que lorsque, sans cette loi, l'association serait réputée illégale (section 202). Or, dans le cas actuel, on ne peut pas dire que sans cette loi fédérale l'association devrait être considérée comme illégale.

De plus, la section 4 de cette loi fédérale stipule que l'application lorsqu'il s'agit de l'emploi des fonds de l'union pour l'avantage de ses membres. C'est ce dont il s'agit dans la présente action. C'est donc la loi de l'Ohio qui doit s'appliquer. J'ai bien des doutes, d'ailleurs, à recourir à une loi du Canada, lorsqu'il s'agit de savoir qui et comment poursuivre, dans l'application de la loi de l'Ohio, qui est la loi de l'association. Car il faut toujours se demander si l'application de la loi de notre pays, dans une poursuite, permettrait ensuite l'exécution de la dette. Si nous obtenons un jugement inéxécutoire contre une union étrangère, on comprend facilement que c'est fendre l'eau avec un couteau.

CONSIDÉRANT, de plus, que lors de son application pour entrer dans la Brotherhood, le 12 septembre 1892, et lors de son admission dans cette association, le demandeur a solennellement promis de se conformer, tant aux règlements alors en vigueur, qu'à ceux qui pourraient le devenir par la suite.

CONSIDÉRANT que le 12 juillet 1917, lors de son admission dans l'union en question, il n'existait pas de fonds de pension tel que celui dont il réclame aujourd'hui et dont il entend se faire payer.

CONSIDÉRANT que c'est le 1er janvier 1920, que les règlements de la Brotherhood, alors devenus en vigueur, ont établi un "Consumptive Fund" pour les tuberculeux, et au quel tous les membres de l'association devaient appartenir et souscrire \$0.25c par mois.

CONSIDÉRANT qu'alors (exhibé P-1) le demandeur a promis, comme condition de son entrée dans la Brotherhood, qu'il retirerait \$10.00 par mois, et comme condition de son certificat, qu'il accepterait d'avance tous les changements que l'association Brotherhood pourrait faire à ses règlements, comme si ces changements étaient alors récents dans le susdit certificat, que l'acceptation de ce certificat serait une preuve concluante de l'acceptation de tous les conditions qui y étaient mentionnées.

CONSIDÉRANT qu'à cette date et depuis le premier janvier 1920, (exhibé "B"), page 46, le "Consumptive Fund" était devenu en vigueur.

CONSIDÉRANT qu'en 1922, le demandeur fut atteint de la tuberculose des poumons et qu'il retira, d'après les susdits règlements de l'association, du "Consumptive Fund", la somme de \$75.00 par mois, en payant une prime de \$0.25c par mois.

CONSIDÉRANT que le premier janvier 1926, d'après les changements au susdit règlement, le "Consumptive Fund" est devenu le "Relief Fund" et que la prime fut portée à \$0.50c par mois, et acceptée par le demandeur (Règlement D, art. 8, sections 22-24a et 24f).

CONSIDÉRANT qu'à la convention de l'association des mois de juin et juillet 1931, le "Relief Fund" devint sans fonds, a été aboli et remplacé par le "Disability Benefit" (Règlement F, pages 94 et suivantes).

Les amendements de cette convention stipulaient que ceux qui retiraient des fonds de pension du "Relief Fund" devaient être considérés comme ayant accepté le "Disability Benefit".

Le demandeur a été considéré comme ayant accepté le "Disability Benefit" par le fait qu'il a continué à retirer des fonds de pension du "Relief Fund" après l'abolition de ce dernier.

Le demandeur a été considéré comme ayant accepté le "Disability Benefit" par le fait qu'il a continué à retirer des fonds de pension du "Relief Fund" après l'abolition de ce dernier.

Le demandeur a été considéré comme ayant accepté le "Disability Benefit" par le fait qu'il a continué à retirer des fonds de pension du "Relief Fund" après l'abolition de ce dernier.

Le demandeur a été considéré comme ayant accepté le "Disability Benefit" par le fait qu'il a continué à retirer des fonds de pension du "Relief Fund" après l'abolition de ce dernier.

Le demandeur a été considéré comme ayant accepté le "Disability Benefit" par le fait qu'il a continué à retirer des fonds de pension du "Relief Fund" après l'abolition de ce dernier.

Le demandeur a été considéré comme ayant accepté le "Disability Benefit" par le fait qu'il a continué à retirer des fonds de pension du "Relief Fund" après l'abolition de ce dernier.

UNE VENTE PERPETUELLE

DES BONS MARCHES INCOMPARABLES

VOUS SONT OFFERTS CHEZ

A. LESPERANCE

NOUVEAU MAGASIN

VOISIN DE LA BANQUE NATIONALE

RIVIERE-DU-LOUP
STATION

COUPONS

TISSUS A LA VERGE

Lingerie pour Dames Lingerie de Maison

Spécialité: Pour enfants, filles et garçons.

Agent pour les Patrons "Simplicity"

Tous les jours nous recevons des nouvelles marchandises et une visite à notre magasin vous sera très intéressante.

Nous vous y invitons cordialement.



NOTRE MOTTO

PETITS PROFITS,

GROS DEBITES,

UN SEUL PRIX,

PAS DE CREDIT,

SATISFACTION

GARANTIE,

OU VOTRE

ARGENT REMIS.

ISLE-VERTE

M. Dan F. Fraser, de l'"Acadia",

est de retour dans sa famille pour

la saison d'hiver.

Mlle Rachel Tremblay est en pro-

mendée à St-Armand chez sa mère,

Mme Dominique Lebel.

Mme Willie Levesque est de re-

tour d'une promenade de quinze

jours à Montréal, chez son frère,

M. Auguste Guillemette.

Mme Jean Desmeules et Mme Ro-

land Desmeules, en visite chez M.

Emile Côté, dernièrement.

M. Freddy Lindsay, de l'Isle-Ver-

te, de passage ici au cours de la se-

maine.

CACOUNA

Lundi, le 6 novembre, un groupe

de parents et d'amis se sont réunis

à la demeure de M. et Mme Joseph

Larouche, pour une soirée-sur-

prise à l'occasion du 27ème anniver-

saire de naissance de leur fille, Mlle

Marie-Anne Larouche. Plusieurs ca-

cadeaux furent présentés à l'héroïne

de la fête et une adresse lui fut lu

par son frère, Louis-Philippe.

Mesdemoiselles Mary-Ann et Eli-

ane Dunnigan exécutèrent un bol-

ero de piano. Plusieurs chansons

furent aussi entendues qui furent

suivies d'un délicieux goûter.

Assistants: M. et Mme Jos. La-

rouche, Madame Alphonse Dion-

ne, Mesdemoiselles M.-Anna, Ju-

liette et Yvette Larouche, Alice et

Marie-Louise Raymond, Marie-Anne

Ouellet, Hélène, Mary-Ann et Eli-

ane Dunnigan, Catherine et Sophie

Lévesque, Thérèse, Maria, Marie-An-

ge, Alice et Geraldine Lebel, Alice

Mignault, de St-Paul de la Croix;

M. Paul et Louis-Philippe La-

rouche, Léon et Maurice Dumont,

Andrew Dunnigan, Ernest et Wil-

liam Lévesque, Joseph, Léo et Al-

bert Lebel.

On se sépara tard dans la soirée

en emportant le meilleur souvenir

d'heures charmantes.

St-Epiphanie

Mariage.— Dans le cours du mois

d'octobre, M. Noël Bossé unissait sa

destinée à Mlle Marie-Aimée Dubé,

filie de M. Alph. Dubé, de cette pa-

NOUVELLES LOCALES

CAUSERIE AU COUVENT DU BON-PASTEUR

Jeudi soir, le 23 une causerie sera donnée par M. l'abbé Emile Hudon, aumônier général des Amicales. Toutes les amicales et anciennes élèves sont invitées.

Le sujet de la conférence est: "A Propos de Mariage". Les autres dames et demoiselles que la question peut intéresser sont aussi cordialement invitées. Cette conférence est absolument gratuite. Les portes seront ouvertes à 7 heures. Les enfants ne sont pas admis.

M. J.-H. Beland, N. P., et Mme Beland ainsi que M. le docteur et Mme J.-E. A. Fortin, de Cabano, étaient à la Rivière-du-Loup, la semaine dernière.

M. le docteur et Mme J.-G. Lacroix, de Trois-Pistoles étaient en ville dernière semaine.

Mme Réal Dussault et ses enfants passent quelque temps à Québec.

M. le docteur et Mme Catellier, de Trois-Pistoles, étaient à la Rivière-du-Loup, en fin de semaine.

M. Arthur Cyr, de Notre-Dame-du-Lac, et M. Paul Plourde, étaient en ville la semaine dernière par affaires.

Mme Edmond Boulet, de Edmundston, N. B., était en visite au commencement de la semaine chez ses parents de cette ville.

M. Paul-Emile Côté, fils de M. Jos. Côté, agent d'assurance, est reparti mercredi matin pour continuer ses études à Moncton.

Faites remettre votre radio à neuf pour les fêtes. Téléphonez au numéro 4643.

Madame Antonio Boulanger, qui a passé une quinzaine à Rivière-du-Loup, chez ses parents M. et Mme Philippe Boulet, est retournée aux Trois-Rivières mardi.

M. et Mme Louis Monsarrat sont en promenade à Montréal.

Mlle Gertrude et Gilberte Levesque, ainsi que Mlle Albertine Labbé sont de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

Les pilules ne faisaient pas d'effet. "Il me fallait toujours prendre des pilules qui ne m'apportaient aucun soulagement mais le Novoro du Dr. Pierre me le procura. Je ne parvenais jamais à m'endormir la nuit, mais maintenant le sommeil vient facilement. Je ressens à présent une sensation d'aise dans mes membres mais cela aussi à maintenant disparu", écrit Mme Jacob Albers de Delavan, Ill. En affectant d'une façon bénéfique le procédé de digestion et de l'assimilation, cette fameuse médecine faite de plantes aide à obtenir une santé durable et robuste. Seuls des agents locaux peuvent la fournir. Pour renseignements détaillés écrivez à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Michigan Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

Naissance

M. et Mme Maurice Bernier, de St-Ludger, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée, le 11 novembre, sous des prénoms de Marie, Géraldine, Cécile. Parrain et marraine: M. et Mme Léon Paradis. Portouse: Garde Venise Caron, cousine de l'enfant.

MAGASIN DU COMPTANT SPECIAUX DU 16 AU 28

TOMATES Bte 2, 3 btes. 28c
BLE-D'INDE bte No. 2, 3 btes. 25c
POIRES Burtford bte No. 2, 2 btes. 25c
RAISIN "Tokay" 2 lbs. 29c
THE "Superb" pqt de plomb 1 lb. 39c
ALLUMETTES 3 btes. 25c

ARGENT COMPTANT SEULEMENT
PAUL LAVOIE TEL. 200

NOUVEAU AU MAGASIN N. KIRALLAH

Pourquoi faire venir vos Couvres-Chaussures et vos Caoutchouc en dehors. Nous vous les vendons le même prix.

Voici une liste de prix, comparez les avec les catalogues et autres.

Pardessus pour dames, en jersey de laine, de première qualité. Couleurs noir et brun, talons hauts ou cubains. Points 2-12 à 7	2.35
Pardessus pour hommes, en jersey de laine, 2 boucles	2.25
Pardessus en jersey de laine, 1 boucle	1.85
Pardessus en cachemirette de laine, 4 boucles	2.69
Pardessus en cachemirette de laine, 2 boucles	1.98
Pardessus en cachemirette de laine, 2 boucles	1.65
Claques pour hommes, Points 5-12 à 10	.75
Claques pour dames, Points 2-12 à 7	.65
Claques pour garçons, Points 1 à 5	.69
Claques pour garçons, Points 11 à 13	.58
Claques pour filles, Points 11 à 2	.57
Claques pour enfants, Points 5 à 10-12	.54

Dans toutes ces lignes nous avons l'assortiment au complet.

N. KIRALLAH
225 Lafontaine, Rivière-du-Loup, Centre.

COMMENTAIRES

Commentaires sur l'article "Elle s'est sauvée par l'aumône", par le Chanoine Francis Truch, paru en cinquième page.

ET NOUS?

Alors que la St-Vincent de Paul tend la main pour ses pauvres, j'ai cru que ce récit nous ferait mieux comprendre l'importance de l'aumône. Cette dame Poncet avait toute sa vie, "prête à Dieu", puis elle donnait aux pauvres et dépensait sa vie à le servir. Et nous aussi, prêts à Dieu; achetons généreusement les cartes que nous offrons, pour la conférence du Rév. Père Lortie les charitables vendeurs de la St-Vincent de Paul. Nous aussi sauvons nos âmes, assurons notre ciel par l'aumône.

ANDRÉ LAVIGNE.

Soirée Récréative

Soirée récréative, jeudi le 23 novembre, à l'hôtel de ville. Parties de cartes, chant, musique, etc. Prix d'assistance. Admission: \$0.10c.

Remerciements

Il me fait plaisir de remercier ici le chef Grandmaison et ses deux vices-pompiers qui ont travaillé avec énergie et courage pour nous préserver de l'incendie de la nuit du 14.

MM. Lorenzo Lévesque et Polycarpe Ouellet, fils.

Décès de M. Delium Massé

Est décédé à St-François-Xavier, hier, M. Delium Massé, époux de Mme Clara Levesque. Il était âgé de 77 ans.

Il laisse, outre son épouse, quatre filles: Marie-Louise, Cécile, Alice et Yvonne.

Son service aura lieu lundi, le 20 courant, à 930 heures, en l'église de St-François-Xavier, et l'inhumation se fera dans le cimetière de la paroisse de St-Antoine.

Nos sympathies aux membres de la famille en deuil.

Livraison Gratuite à la Rivière-du-Loup

ARINES:
Five Roses (coton) 2.90
Polaris (coton) 2.70
Harvard (coton) 2.00
Léon des Bois (coton) 2.50
Marianne (coton) 2.45
Keynote (coton) 2.45
Supérieure (coton) 2.40
Médora (coton) 2.35
Saskania (coton) 2.30
Middling (gr. blanc) 1.40
Gru rouge 1.10
Son 1.05
Tomates (communes) 0.72
1 chaudière zinc et 10 barres de savon P. G. 0.61
Tabac en feuille extra 0.15
Graisse, 20 lbs 0.25

EPICERIE EN GENERAL
Adressez vos commandes à
HIRAM SAINDON
SAINT-ARSENE

Développement merveilleux au Vicariat Apostolique de Szepingkaï

Population catholique: 11819; Augmentation de 1737 chrétiens. 1195 baptêmes d'adultes; 3721 baptêmes d'enfants moribonds.

Mgr Laperrière, Vicaire Apostolique de Szepingkaï a communiqué les statistiques de son vicariat pour l'exercice de 1932-33.

D'après les rapports publiés, on remarque que son Vicariat contenait actuellement: 11849 chrétiens. C'est une augmentation de 1737 chrétiens sur l'année précédente. Le nombre de baptêmes d'adultes a été de 1,195 dont 1,094 d'adultes valides et 91 d'adultes à l'article de la mort. On relève aussi 3721 baptêmes d'enfants à l'article de la mort.

Parmi ces chiffres, on peut voir que le nombre des missionnaires au Vicariat de Szepingkaï est de 84, dont 10 missionnaires de la Société des Missions Étrangères (Pont Vian), 1 prêtre indigène, 9 Cleres de Saint-Viateur et 38 Sœurs Missionnaires de l'Immaculée Conception.

Ces missionnaires sont répartis en 17 postes, ils administrent aussi 31 dessertes. Les écoles sont au nombre de 86, dont 48 écoles de catéchisme et 38 écoles de lettres dont l'instruction à 3487 enfants.

On remarque que en 1928, à la prise de possession de ce coin de la Mandchourie, c'est à peine si l'on comptait quelques écoles. Le nombre des catéchumènes est de 49 avec 3372 catéchumènes inscrits. Ce nombre a été doublé dans le cours de l'année, l'an dernier, il était de 1551. Le nombre des baptêmes et des baptêmes catéchistes, hommes et femmes, est de 156, relativement à 77 l'an dernier.

Il y a 15 dispensaires, dont 8 tenus par les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée Conception. Il s'agit d'années de l'an dernier, ces dispensaires ont soigné 59,044 personnes, 221,218 traitements, 127,877 consultations.

A part cela, 5,160 visites à domicile ont été enregistrées.

Le nombre des confessions et des communions a été très consolant: 84,481 confessions ont été entendues et 1 a été distribué 221,999 communions. Le petit séminaire diocésain qui a été approuvé canoniquement le 26 décembre 1931, compte 19 élèves. La plupart de ces élèves attaquent le latin vers janvier 1934. Jusqu'ici ils se sont attachés à l'étude du français. Les cours classiques consistent à se familiariser avec le latin par l'intermédiaire de la langue française. Ces jeunes chinois ont de l'apprendre d'abord la langue française. Ils y mettent d'ordinaire une ardeur et une facilité étonnantes.

Un noviciat pour la formation de religieuses chinoises a été établi en 1929. Il est sous la direction des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée Conception. Il compte 13 novices et 12 postulantes. Cette communauté portera le nom de Sœurs de Notre Dame du Saint-Rosaire. P. G.

Naissance à St-Arsène

M. et Mme Hiram Saindon font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 12, sous les prénoms de Marie, Monique, Cécile. Parrain et marraine: M. et Mme Arsène Saindon, grands-parents de l'enfant. Portouse: Mme J. B. Cayouette, tante de l'enfant.

Chevaux ! Chevaux !

Je viens de recevoir un char de chevaux bien dressés, pesants de 1100 à 1650 livres. Ces chevaux ne sont pas marqués. J'invite les intéressés à venir les voir. William BOULET, Commerçant.

36, rue Fraser Rivière-du-Loup.
26 — 1 fs p.

Peaux à vendre

Peaux en mouton pour faire des robes de carottes. Aussi peaux de carottes toutes faites. S'adresser à: Alph. CHOUINARD, Tanneur, Isle-Verte.

26 — 3 fs p.

L'œil est l'organe le plus délicat et le plus utile que nous ayons, et, chose incroyable, c'est aussi celui que l'on néglige le plus, cependant personne ne voudrait perdre la vue ! Il est donc d'une extrême importance de ne pas en confier l'examen aux vendeurs de lunettes ambulants.

Dès que votre vue fait défaut, rendez-vous au Salon d'Optique privé de L'Optométriste - Opticien Spécialiste PELLETIER, O. D.

lequel fera l'examen scientifique de vos yeux, à l'électricité, aussi vous porterez des lunettes appropriées et modernes qui vous feront BIEN VOIR ET BIEN PARAÎTRE.

PROTEGER SA VUE, C'EST LA CONSERVER.

ICI les verres sont taillés immédiatement, et de la forme que vous préférez. Et aussi les prescriptions d'ophtalmistes sont remplies par un opticien qualifié pour faire cet important travail.

C'est une économie de temps et d'argent.

J. H. PELLETIER
Le Grand Magasin de Bijouterie, Cadeaux, Lunetterie.

327 rue Lafontaine (Voisin du Château Grandville) Rivière-du-Loup.

PRIX DU MARCHÉ

A Montréal lundi 13 novembre:
BEURRE
Pasteurisé No 1 20 3-8c à 20 1-2c
Pasteurisé No 2 19 7-8c à 20c.
FROMAGE
No 1 Blanc de l'Ouest 9 7-8c
No 1 Coloré 9 3-4 à 9 7-8c
No 1 De l'Est, blanc 9 1-4 à 9 3-8c
A Rivière-du-Loup, la semaine dernière il s'est vendu 50 boîtes de beurre à 20c. A St-Pascal, 16 boîtes à 19 7-8c.
Au 1er novembre 1933, il y avait en entrepôt au Canada, 37,183,422 livres de beurre, comparé avec 31,180,336 livres au 1er novembre 1932. La semaine dernière il a été reçu en entrepôt 3,968 boîtes. Des quantités de 669 boîtes sur la semaine précédente et de 2,334 boîtes sur la semaine correspondante de l'an dernier.

La Loi de Faillite

Dans l'affaire de Louis Léon Beaulieu, garagiste, Rivière-du-Loup, P. Q.

Cédant autorisé. Avis est par les présentes donné que Louis Léon Beaulieu, garagiste, de Rivière-du-Loup, P. Q., a fait cession de ses biens le quatorzième jour de novembre, 1933, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le vingt-quatrième jour de novembre, 1933, à dix heures de l'avant midi, au bureau du Secrétaire Officiel, Palais de Justice, Rivière-du-Loup, P. Q.

Pour avoir le droit de voter à la dite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, lorsqu'il sera fait, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

Daté à Rivière-du-Loup, ce quinze novembre 1933.
Georges COTE, N. P., Gardien provisoire.

20, Rue de la Cour, Rivière-du-Loup, P. Q.

Dans l'affaire de Arthur Michaud cultivateur, et Commerçant, St-Alexandre de Kamouraska, P. Q.

Cédant. Avis est par les présentes donné que Arthur Michaud, cultivateur et commerçant, de St-Alexandre de Kamouraska, P. Q., a fait cession de ses biens le quatorzième jour de novembre, 1933, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le vingt-quatrième jour de novembre, 1933, à dix heures de l'avant midi, au bureau du Secrétaire Officiel, Palais de Justice, Rivière-du-Loup, P. Q.

Pour avoir le droit de voter à la dite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, lorsqu'il sera fait, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

Daté à Rivière-du-Loup, ce seize novembre 1933.
Georges COTE, N. P., Gardien.

20, Rue de la Cour, Rivière-du-Loup, P. Q.

Naissance

M. et Mme François Chassé (Florence Lafrance), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 14 novembre, sous les prénoms de Joseph, Roger, Guy. Parrain: M. Roger Chassé; marraine: Mlle Catherine Lafrance, tante de l'enfant. Portouse: Mlle Juliette Lafrance, tante de l'enfant.

Chez M. Jos. Mailloux

BOUCHER
Côte du Nord-Est

Vous trouverez:

Steak de porc à 12c
Fillet de porc à 11c
Rôti épaule à 10c
Panne à 12c
Saucisse à 11c
Steak de bœuf à 11c
Rôti bœuf (sirlon) à 10c
Bœuf pour la soupe 4c, 5c et 6c
Bœuf au cartier, (derrière) 05c
Boudin, 2 livres pour 25c
Bœuf cartier de devant 04c
Votre visite sollicitée.

Del. 141
Dr. J. André Lessard
CHIRURGIEN DENTISTE
106 LA FONTAINE
Rivière-du-Loup
Tous les samedis, de mai à novembre, le bureau ferme à midi

CINQ MINUTES AVEC NOUS

Cercle Mgr Villeneuve de l'A. C. J. C.

Action de demain

L'action nous réclame, amis. Elle sollicite notre bonne volonté, elle réclame nos efforts. Le péril grandit de jour en jour. Des utopies funestes et subversives, des doctrines de l'ordre et causes d'anarchie, de révolution sociale, de communisme, le bolchévisme, le socialisme envahissent nos populations ouvrières. Ces mauvaises doctrines qui gâtent les esprits pénétrant partout: dernièrement même, un groupe de communistes tenait une assemblée dans notre petite ville de la Rivière-du-Loup.

D'autres causes de malaise existent parmi notre population canadienne. La foi catholique déplaît à certains fanatiques. Les Français, chaque année, certains oreilles oranges. Après quelques minutes d'apaisement, le monstre de l'anglisme subit de brusques réveils; il montre les dents. Les moeurs se corrompent avec rapidité. Le péril se fait donc menaçant, pressant.

GEORGIANI TAPINI.

A la Librairie Girard

LE TIRAGE DU "RADIO"

On sait qu'en septembre dernier la Librairie Girard avait organisé le tirage d'un "RADIO", chaque achat de cinq sous donnant droit à un billet de participation.

Le tirage du billet chanceux a été fait mardi dernier, le 14 novembre, par M. le curé Philias Roy. Mlle Estelle Bernier, a été l'heure gagnante.

Nos félicitations.

NOUVEAU PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Kellogg Company of Canada Limited, de London, Ontario, annonce un programme de constructions nouvelles.

Continuant l'exécution d'un programme de construction qu'elle s'est tracée, il y a quatre ans, Kellogg Company of Canada Limited, annonce présentement qu'elle commencera incessamment l'érection d'un nouvel édifice à quatre étages, et d'une dimension d'environ 96 pieds par 102.

La nouvelle bâtisse constituera une extension de 102 pieds à son édifice de la rue Dundas, à London, Ont., et sera construite dans le même style.

La compagnie vient de faire l'acquisition du terrain requis pour la nouvelle bâtisse.

Cette extension servira principalement d'entrepôt pour la matière première et la marchandise emballée. Le conseil d'administration et la gerance y auront aussi leurs bureaux.

Cette nouvelle bâtisse permettra, une fois terminée, la reconstruction d'une nouvelle chambre d'emballage et une meilleure disposition de la machinerie pour la mise en boîte, qui feront de la compagnie Kellogg l'un des établissements d'emballage les plus modernes de l'univers.

Albert Kahn Limited, de Walkerville, Ont., sont les architectes de la nouvelle construction.

SPECIAL ! SPECIAL !

Vendredi et Samedi - 17 et 18 nov.

Vu la grande demande de viande, la semaine dernière, nous n'avons pu fournir à tous nos clients et à toutes les personnes qui se sont présentées, toutes les viandes désirées. Cette semaine nous recommandons notre spécial avec espérance de pouvoir nous rendre au désir de tous.

Argent comptant seulement

Bœuf pour la soupe	02c et 03c
Bœuf pour bouillir	04c et 05c
Bœuf pour rôti	06c et 07c
Bœuf épaule	07c et 08c
Steak dans la ronde	10c
Steak sirlon	10c
Steak pour hacher	10c
Roast beef dans le filet	10c
Roast beef sirlon	10c
Cartier de devant	3 1/2 à 01c
Cartier de derrière	05c à 06c

LARD LARD
Lard dans l'épaule 10c
Lard pour rôti 11c
Lard pour cretons 09c
Lard haché pour cretons 13c
Steak de lard 03c
Tête de porc 03c
Pattes, 2 pour 25c

AGNEAU AGNEAU
Cartier de devant 08c
Cartier de derrière 11c
Fesse d'agneau 13c
Nous avons toujours en mains: Jambon cuit, dans l'épaule et roulé; Graisse, bolognaise rond et carré, etc., etc.

Poulet, la livre 18c et 20c

PATATES
SAUCISSE
PÂTE À PÂTE

SERVICE PROMPT ET COURTOIS.
UNE VISITE EST SOLICITEE.
J. J. B. PELLETIER
128A LAFONTAINE TEL. 135

TEL. 325 C. P. 6
DOCTEUR Z. VEZINA
DES HOPITAUX DE PARIS
SPECIALISTE
YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES
Appareils Electriques de spécialité.
165 rue Lafontaine RIVIERE-DU-LOUP

NOTAIRE
J. OSCAR LEVESQUE
RUE DE LA COUR (BLAIS)
RIVIERE-DU-LOUP, Que.

SYNDIC LICENCIÉ
GEORGES COTE, N. P.
Spécialité: Règlements entre débiteurs et créanciers.
20 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

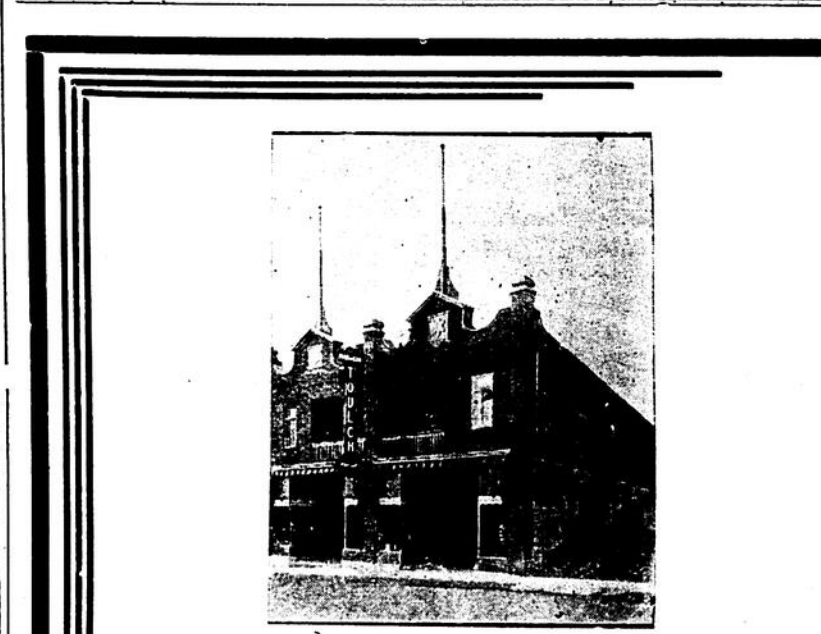
Tél. BUREAU: 86 Résidence: 175 Résidence: 10 rue Du Rocher
L. N. LAVOIE Enr.
Assurances Générales
165 rue Lafontaine, - Riv.-du-Loup.

NOTES SUR LES OEUF D'ENTREPOT

On entend parler de temps à autre des différents articles et règlements établis sous les dispositions de la Loi des animaux de ferme et de leurs produits, touchant le classement et le marquage des oeufs. Ceux qui refusent aux inspecteurs de consulter les registres de marquage et d'entrepôt enfreignent l'article 10 qui dit spécifiquement: "Tout inspecteur chargé d'appliquer ces règlements peut à tout moment, pour exécuter l'un quelconque de ces règlements, pénétrer dans tout en-

Cheval à vendre

A vendre, jeune cheval trotteur, pesant 1050 livres, ferait bon cheval de voiture.
E. C. LABELLE, Rivière-du-Loup.
25 — 1 fs p.



AU MAGASIN TOULCH
Direction Pierre Langlois

SPECIAL POUR VENDREDI ET SAMEDI

CHEMISES

Marque "TOOKE" et "ARROW" 95c Avec collet à même ou séparé

Venez voir notre vitrine de sacs à main et valises de voyages que nous vendons à des prix surprenants tant ils sont bons marchés.

N'oubliez pas notre Complet ou Paletôt, sur mesure \$15.75 Spécial à

VOYEZ NOS VITRINES
Magasin Toulch